

Rapport Annuel 2022

Sur la
Police
fédérale
de la GRC



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police

Canada



Numéro ISSN : 2816-8682
Numéro de catalogue : PS61-45F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par la Gendarmerie royale
du Canada, 2023

Pour nous joindre
<https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr>

Suivez-nous sur

 facebook.com/rcmpgrc
 twitter.com/rcmpgrcpolice

Table des matières



4

Message du sous-commissaire à la Police fédérale

6

Ce que nous faisons

8

Réalisations de la Police fédérale en 2022

12

Le contexte de menace

14

Une police fondée sur le renseignement

18

Protéger les Canadiens contre les menaces les plus graves

19

Sécurité nationale : un paysage en évolution

24

Protéger nos frontières

28

Crimes graves et crime organisé : une menace omniprésente

32

Lutte contre la criminalité économique et financière

37

Cybercriminalité : une menace exponentielle

40

Tirer parti des services spécialisés de la Police fédérale pour faire progresser les enquêtes

42

Contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité mondiales

46

Protéger les institutions démocratiques les plus fondamentales du Canada

49

Renforcer et soutenir les effectifs de la Police fédérale

55

Transparence et responsabilisation

57

Une carrière dans la Police fédérale

59

Notre engagement



Message du sous-commissaire à la Police fédérale



La GRC a un mandat qui diffère de celui des autres corps de police au Canada. En plus de fournir des services de première ligne dans tout le pays, le programme de la Police fédérale s'attaque aux plus grandes menaces criminelles pesant sur le Canada, ses citoyens et ses intérêts, sur son territoire et à l'étranger. Ces menaces devenant de plus en plus complexes, les organismes d'application de la loi du monde entier ont du mal à suivre le rythme de leur évolution. La GRC n'y échappe pas, ce qui n'a pas empêché le programme de la Police fédérale d'aller de l'avant. En fait, cette complexité nous a poussés à nous adapter et à nous outiller pour pouvoir remplir notre mandat et nous préparer aux défis de demain.



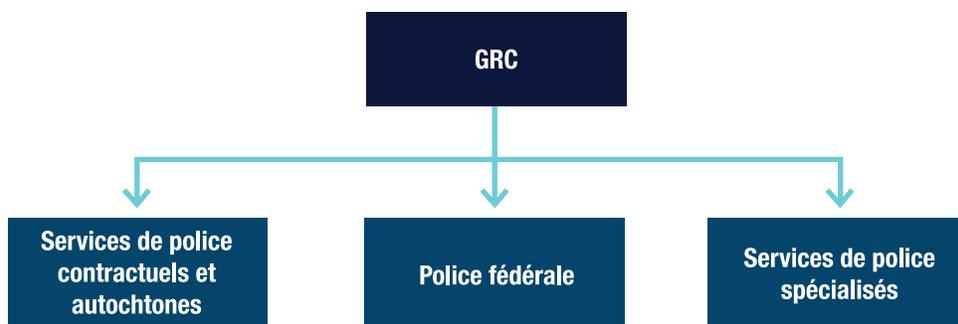
Voici donc le rapport annuel de la Police fédérale de 2022, qui met en lumière tout ce que nous avons réalisé au cours de l'année. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des exemples de nos réussites, des comptes rendus des difficultés que nous avons dû surmonter et les mesures que nous avons prises pour nous adapter à la réalité du monde du travail et des services d'application de la loi au XXI^e siècle. Vous remarquerez que certains travaux ne figurent pas dans le document parce que la classification de l'information dont ils traitent ne le permet pas ou qu'une enquête est en cours.

Ce rapport offre une rétrospective de tout ce que nous avons réalisé en 2022; cela dit, nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire pour nous adapter à notre environnement opérationnel. La Police fédérale est résolue à apporter des changements importants, tout en veillant à ce que son programme demeure souple pour qu'elle puisse être prête à intervenir en présence de nouvelles menaces. Je vous invite à prendre le temps de lire ce rapport. Vous pourrez ainsi, je l'espère, en apprendre davantage sur la Police fédérale, ses réalisations et son avenir. Sachez que nous sommes toujours déterminés à améliorer la sécurité de tous les Canadiens.

Mark Flynn
Sous-commissaire, Police fédérale

Ce que nous faisons

La GRC fonctionne dans le cadre de trois responsabilités essentielles. La Police fédérale constitue une responsabilité fondamentale de la GRC qui est exercée dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, ainsi qu'à l'échelle internationale.



MANDAT

La Police fédérale enquête sur les plus grandes menaces criminelles pour les Canadiens, comprenant les crimes graves et le crime organisé, la criminalité financière et la cybercriminalité, ainsi que les crimes liés à la sécurité nationale. Elle est chargée d'appliquer les lois fédérales, de sécuriser la frontière du Canada et de recueillir des renseignements criminels, ainsi que de protéger les personnes désignées, les infrastructures essentielles et les institutions démocratiques du Canada.



PRIORITÉS

La Police fédérale a trois grandes priorités opérationnelles : la sécurité nationale, le crime organisé transnational et les crimes graves, et la cybercriminalité. Dans le cadre de chacune de ces priorités, la Police fédérale a déterminé des domaines cibles clés.

1. Sécurité nationale

- > Terrorisme
- > Activités d'ingérence étrangère

2. Crime transnational et organisé

- > Crime organisé
- > Blanchiment d'argent
- > Intégrité des frontières

3. Cybercrime

- > Activités cybercriminelles facilitées par le crime transnational grave et organisé
- > Cybercriminalité influencée par l'ingérence étrangère



RAPPORTS SUR LE RENDEMENT

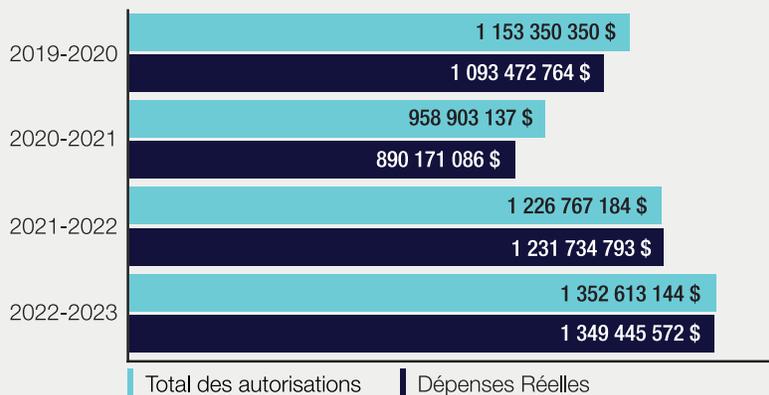
Résultats ministériels

- > **Le Canada et les intérêts canadiens sont protégés** contre les menaces criminelles graves et complexes.
- > **Les institutions démocratiques et sociales les plus fondamentales du Canada sont protégées** en assurant la sécurité et la sûreté des personnes protégées, des sites, des événements gouvernementaux et des transporteurs aériens canadiens.

Répertoire des programmes



DÉPENSES RÉELLES¹



4 971

personnes employées
au sein de la Police fédérale

-0,5 % Diminution par rapport à 2021/2022

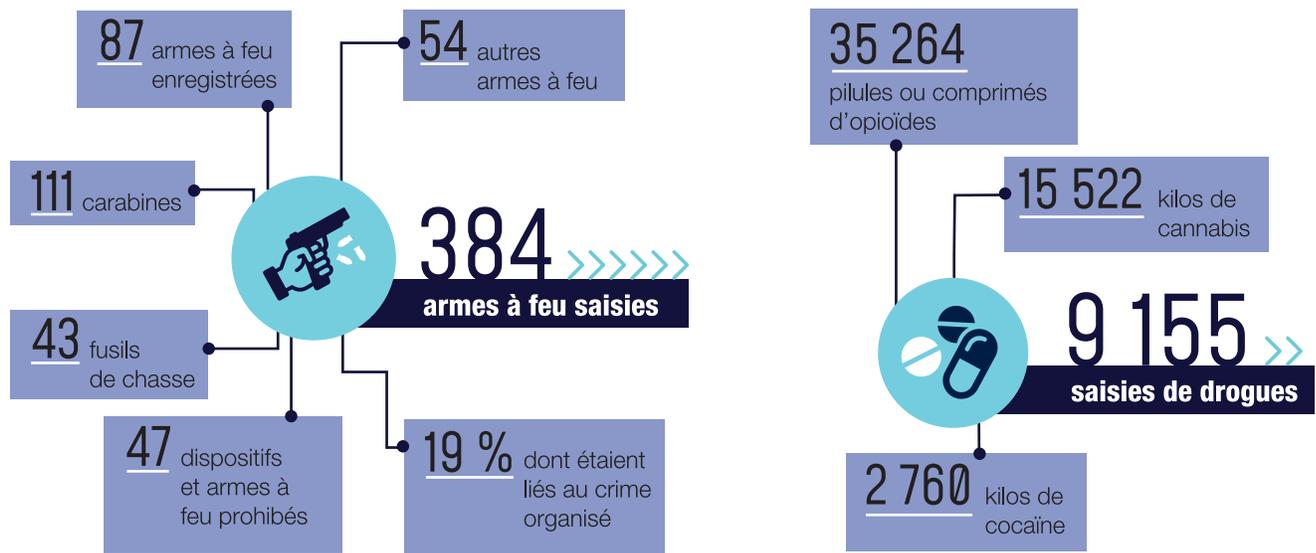
1 [InfoBase du GC - Infographie pour Services de police fédérale \(canada.ca\)](#)



Réalisations de la Police fédérale en 2022



PERTURBATION



COLLABORATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

48 Canadiens déployés dans le cadre de missions de maintien de la paix dans le monde

La GRC a divulgué publiquement

- > **122M \$** d'actifs au Canada qui ont été gelés
- > **292M \$** en transactions financières bloquée dans le cadre de de l'application du Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Russie²

Aide fournie aux partenaires nationaux pour plus de

> **3 994** nouveaux dossiers

et aux partenaires internationaux pour plus de

> **4 111** nouveaux dossiers

363 produits de renseignement partagés avec des partenaires nationaux et internationaux par des analystes des renseignements en déploiement à l'étranger

APPLICATION DE LA LOI

7 709
accusations portées en vertu
du *Code criminel* et d'autres
lois fédérales



Y compris les accusations liées à :

119 accusations liées
aux biens obtenus
de manière criminelle

74 accusations liées à
l'importation/l'exportation
(drogues, armes à feu, etc.)

35 accusations liées
au blanchiment d'argent

24 accusations liées à
des organisations criminelles



5 661

personnes inculpées
à la suite d'enquêtes
de la Police fédérale



2

enquêtes structurelles*
sur des crimes de guerre/crimes
contre l'humanité présumés



4,3 ans

était le délai moyen pour
mener à terme une enquête
fondée sur un projet de
la Police fédérale en 2022

PRÉVENTION



27

millions de doses de fentanyl
potentiellement mortel évitées
dans les rues grâce au
démantèlement d'un
superlaboratoire en C.-B.



38

**outils et produits
de sensibilisation** lancés par
le Groupe de l'engagement
et de la sensibilisation
stratégiques de la
Police fédérale

* Une enquête structurelle désigne le processus qui consiste à recueillir des renseignements et des éléments de preuve auprès des victimes et des témoins de guerre, qui pourraient être utilisés dans le cadre de futures enquêtes criminelles.

PROTECTION



39

nouveaux agents de protection rapprochée formés
(par rapport à 36 en 2021)

augmentation de **+8 %**



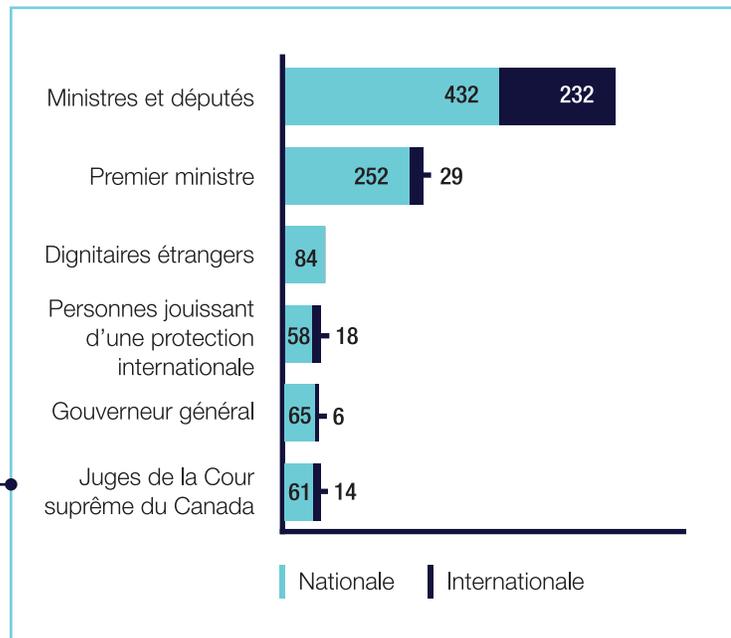
498

correspond au nombre de fois où des services de protection ont été déployés pour protéger les ambassades étrangères au Canada



1 251

est le nombre de fois où des services de protection ont été fournis à des fonctionnaires canadiens et étrangers, en plus de la protection 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 offerte aux personnes désignées*



* Le premier ministre et sa famille, le gouverneur général et le juge en chef de la Cour suprême du Canada obtiennent une protection 365/7/24; le nombre indiqué excède les exigences normales en matière de sécurité quotidienne.

Le contexte de menace



La Police fédérale de la GRC répond aux menaces criminelles les plus graves à la sécurité publique. Dans un contexte de menaces en constante évolution, de plus en plus complexe et sans frontières, les technologies émergentes servent de vecteur pour faciliter les activités criminelles. Le recours croissant au chiffrement, le caractère éphémère des preuves numériques, et le rôle de l'activité parrainée par l'État façonnent encore davantage le paysage criminel au niveau national et à l'étranger. De même, l'internet et les médias sociaux ont donné une nouvelle portée aux groupes extrémistes violents, leur permettant de recruter, de coordonner et de recueillir des fonds à un rythme sans précédent.

Par conséquent, les lignes entre le crime organisé, la cybercriminalité, la criminalité financière et les acteurs étatiques convergent de plus en plus, offrant aux criminels de nouvelles possibilités d'exploitation. Les priorités de la Police fédérale visent à relever les défis croisés posés par ce contexte de menace, notamment ce qui suit :

- > l'utilisation accrue de logiciels, de dispositifs et de plateformes de communication chiffrés ainsi que d'outils d'anonymisation pour faciliter les activités criminelles;
- > l'utilisation accrue des technologies émergentes, des réseaux multidimensionnels et de polymodalités pour faciliter les objectifs des groupes du crime organisé transnational et de crimes graves;
- > la résilience des marchés des drogues illicites – la méthamphétamine, la cocaïne et les opioïdes, y compris les opioïdes synthétiques, qui continuent d'étendre leur rayonnement dans les collectivités, mettant en danger la santé et la sécurité des Canadiens;
- > l'utilisation de cryptomonnaies par des groupes criminels, des contrôleurs monétaires internationaux, des blanchisseurs d'argent professionnels et des financiers du terrorisme;
- > les cybercriminels, y compris les auteurs de menaces persistantes avancées, ciblant des particuliers et des organisations privées pour le vol de données, l'espionnage industriel et les rançongiciels;
- > l'incidence de l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par la technologie, y compris la production de matériel d'abus sexuel d'enfants, la sextorsion et le matériel autogénéré;
- > les activités de passage de clandestins, y compris l'infiltration par des groupes du crime organisé transnational et de crimes graves;
- > l'exploitation criminelle de technologies émergentes et novatrices, y compris les technologies des véhicules sans pilote, la vidéo et l'audio synthétiques, le métavers, la réalité étendue, l'intelligence artificielle ou autres, comme la sécurité des télécommunications et les villes intelligentes;
- > les activités hostiles parrainées par des États et l'ingérence d'acteurs étrangers;
- > le blanchiment d'argent, la criminalité financière, le financement du terrorisme, l'application des lois sur les marchés des capitaux, la fraude de masse et la criminalité économique;
- > la sécurité économique, la protection de la recherche et la protection des infrastructures essentielles;
- > la sécurité environnementale et sanitaire liée aux changements climatiques, aux pandémies et aux catastrophes naturelles, ainsi que les capacités d'intervention d'urgence;
- > la gestion des frontières, l'évolution des tendances migratoires et la sécurisation des déplacements;
- > la protection des institutions démocratiques et la sécurité électorale;
- > l'extrémisme violent et le terrorisme (extrémisme violent à caractère idéologique, extrémisme violent à caractère religieux et extrémisme violent à caractère politique);
- > les services de protection, la sécurité ministérielle, la sécurité des fonctionnaires désignés et la sécurité des grands événements.



Une police fondée sur le renseignement



DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le Programme du renseignement de la Police fédérale permet d'offrir des services de police axés sur le renseignement en améliorant la réponse de la GRC aux menaces criminelles nationales et internationales, et en élaborant et en communiquant des renseignements criminels pertinents, en temps opportun et exploitables. Le Service de renseignements de la Police fédérale est un programme de renseignement de toutes sources responsables de l'établissement d'une fonction de renseignement complète visant à cerner les menaces émergentes, les lacunes et les possibilités, tout en renforçant une capacité de renseignement appuyant la prise de décisions stratégiques et opérationnelles.

INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE

Soutien aux priorités du gouvernement du Canada

En 2022, la Police fédérale a fourni des renseignements dans le cadre des initiatives horizontales du gouvernement du Canada liées aux portefeuilles du cannabis et des armes à feu. Cela comprenait le renforcement de la capacité d'analyse au sein de la GRC et la participation à des forums réguliers pour mettre en commun des renseignements sur l'implication des crimes graves et du crime organisé au marché illégal du cannabis. Dans le cadre de ces efforts, la Police fédérale a participé à des partenariats public-privé liés au cannabis illicite en ligne et à des activités liées aux armes à feu (collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada [ASFC] et des organismes internationaux comme Europol).

La Police fédérale a également contribué au régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent en 2022, en participant à des réunions avec plusieurs autres organismes, en répondant aux demandes d'aide et d'information, et en analysant l'information et les renseignements liés aux activités de blanchiment d'argent qui ont une incidence sur le Canada et nos alliés.

Partage de renseignements pour faire progresser les enquêtes

La Police fédérale est responsable du programme des analystes affectés à l'étranger, qui comprend 14 analystes du renseignement de la GRC déployés à l'échelle mondiale pour faire progresser les enquêtes et les initiatives se rapportant au Canada. En 2022, la Police fédérale a généré 226 produits de renseignement qui ont été diffusés au sein de la GRC afin d'approfondir des enquêtes. Parmi ces rapports, 168 rapports caviardés ont été communiqués aux partenaires nationaux d'application de la loi (service de police compétent et autres ministères), ainsi qu'aux organismes internationaux d'application de la loi, afin de renforcer notre approche collective de lutte contre la criminalité transnationale organisée.

Travail conjoint pour prévenir et décourager l'extrémisme violent

Tout au long de 2022, la Police fédérale a surveillé de près le paysage des menaces motivées par des considérations idéologiques, informant la haute direction de la GRC de l'évolution des menaces et cernant de façon proactive les cas de criminalité. Ces renseignements ont été transmis au service de police compétent pour une enquête plus approfondie.

Les RH et les finances en chiffres



600
Nombre d'ETP



101 671 027 \$
Autorisations



107 289 953 \$
Dépenses



Appui à l'opération DISTRITO : une enquête sur la drogue au Costa Rica



ENQUÊTE : En août 2022, la Police fédérale a participé à l'opération DISTRITO, une enquête de deux ans menée par les autorités costaricaines sur la drogue. L'enquête visait à démanteler un réseau criminel impliqué dans l'envoi de cargaisons de cocaïne dans des conteneurs maritimes vers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie.



RÉSULTATS : Au cours de l'opération, plus de 6 785 kilogrammes de cocaïne liés à ce groupe ont été saisis. L'enquête a donné lieu à l'arrestation de 14 personnes, ainsi qu'à des saisies de drogues et d'armes à feu. À la suite des arrestations, le directeur de la police fédérale du Costa Rica a spécifiquement mentionné la GRC comme un partenaire important de l'enquête.

Aide à l'enquête sur des véhicules volés au Ghana



ENQUÊTE : Alors qu'il était au Bénin pour une séance de formation de deux jours sur l'analyse des données de communication, l'analyste de la Police fédérale au Lagos a discuté avec les autorités locales des dossiers concernant des véhicules volés provenant du Canada et des États-Unis. Cette discussion a permis de renforcer les connaissances et la capacité des autorités locales à identifier les véhicules volés importés dans la région.



RÉSULTATS : Armé de ces informations, le Bureau de lutte contre la criminalité économique et organisée du Ghana, avec l'appui du Federal Bureau of Investigation (FBI) et de la GRC, a mis en œuvre une initiative ciblant les véhicules volés, menant à 10 arrestations, et 37 véhicules saisis, d'une valeur estimée à plus de 3,5 millions de dollars canadiens.

Renforcement des capacités à l'étranger

La Police fédérale a facilité de multiples initiatives de renforcement des capacités en 2022, en offrant une formation sur les capacités analytiques à des partenaires de Trinité-et-Tobago, de la République dominicaine, du Maroc, d'Indonésie, de Dubaï et d'autres pays. Les sujets abordés comprenaient les techniques d'analyse des données de communication, le renseignement de sources ouvertes, l'analyse des médias sociaux et le renseignement financier.

Soutien analytique pendant les manifestations du convoi

Lors des manifestations du convoi de la liberté à Ottawa en 2022, la Police fédérale a fourni de l'information en temps réel et des renseignements analytiques stratégiques, couvrant les événements dans la région de la capitale nationale et partout au Canada. Cette équipe a fourni des évaluations des menaces, des séances d'information analytiques et une expertise en la matière relativement aux griefs idéologiques sous-jacents. L'ERCCI a collaboré avec des partenaires partout au pays et à tous les ordres de gouvernement afin de recueillir, d'analyser et de diffuser de l'information en réponse aux besoins des décideurs et des agents de première ligne.

DÉFIS

La menace constante de l'évolution des technologies

Parallèlement à l'application de la loi partout dans le monde, le programme de renseignement national de la Police fédérale fait face à des défis liés à la prolifération de la criminalité assistée par la technologie. Les traces numériques sont de plus en plus difficiles à retrouver, avec les plateformes sur le Web clandestin, les appareils chiffrés et autres outils permettant aux criminels de mener leurs activités de façon anonyme et d'échapper à la détection. Ces développements présentent des défis complexes en matière d'enquête, qui exigent des compétences spécialisées pour mettre en place une intervention efficace en matière d'application de la loi.

Les effets des événements géopolitiques au Canada

Si l'application de la loi n'est pas traditionnellement considérée comme un acteur sur la scène géopolitique, les événements récents à l'étranger ont redéfini le rôle de l'application de la loi dans l'ordre international. Indépendamment de leur lieu dans le monde, ces événements ont des répercussions sur le Canada, dont certains relèvent du mandat de la Police fédérale de la GRC. Par exemple, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la GRC a mobilisé des ressources dans le cadre des enquêtes sur les sanctions et les crimes de guerre.

Planifier pour le futur

Le programme de renseignement continuera d'explorer des façons novatrices de pourvoir les postes essentiels et d'appuyer efficacement les priorités et les initiatives de la Police fédérale. Il continuera de fournir à la Police fédérale les renseignements nécessaires pour éclairer les opérations, influencer les changements de politiques et renforcer la compréhension du paysage criminel qui touche les Canadiens. Les initiatives suivantes contribueront à améliorer l'échange d'information, à renforcer les partenariats et à professionnaliser son effectif :

- > Actualiser les normes nationales en matière de renseignement et de formation pour créer et maintenir une expertise en la matière qui appuie et fait progresser les buts et les objectifs de la Police fédérale, et élaborer un cheminement de carrière pour les analystes du renseignement de la GRC
- > Élaborer des rapports de renseignements à l'appui des initiatives horizontales et des engagements du gouvernement du Canada
- > Accroître la capacité internationale de la GRC en matière de renseignement grâce à l'empreinte du programme d'initiatives mondiales



>>>>>>

Protéger les Canadiens contre les menaces les plus graves

>>>>>>

Enquêtes de la Police fédérale Les RH et les finances en chiffres



3 129

Nombre d'ETP



881 601 164 \$

Autorisations



854 640 987 \$

Dépenses

Le programme d'enquête de la Police fédérale enquête sur les activités criminelles en rapport avec le mandat de la Police fédérale et la législation pertinente. Il fournit des services spécialisés d'application de la loi fondés sur les capacités afin de permettre et de faire progresser les opérations connexes et coordonne les activités avec les représentants d'autres organismes d'application de la loi, du gouvernement et du secteur privé afin d'assurer une collaboration inter-organisationnelle. Le Programme englobe le continuum des enquêtes et se concentre sur la sécurité nationale, la grande criminalité transnationale et la criminalité organisée (y compris la criminalité financière), ainsi que la cybercriminalité. Il s'agit notamment des domaines suivants :

- > Sécurité nationale
- > Intégrité des frontières
- > Crimes graves et le crime organisé
- > Criminalité financière
- > La cybercriminalité
- > Opérations secrètes et analyse de données





Sécurité nationale : un paysage en évolution

5,1 ans

Durée moyenne
d'un projet de
sécurité nationale

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le gouvernement du Canada et la GRC prennent au sérieux toutes les menaces potentielles à la sécurité publique et nationale du Canada. En vertu de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité*, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a la responsabilité première d'exercer les fonctions attribuées aux agents de la paix à l'égard des enquêtes en matière d'infractions pouvant constituer une menace envers la sécurité du Canada, comme on le définit dans la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. Ces menaces comprennent :

- > les menaces de violence ou l'usage de la violence dans le but d'atteindre un objectif politique, religieux ou idéologique;
- > l'espionnage ou le sabotage;
- > les activités influencées par l'étranger;
- > les activités dont le but ultime est la destruction ou le renversement du gouvernement par la violence.

La GRC est également le principal organisme d'enquête en cas d'activité pouvant nuire à la sécurité du Canada (par exemple, la communication illégale de renseignements opérationnels spéciaux) et en cas d'incidents impliquant la sécurité d'une personne jouissant d'une protection internationale. La GRC travaille en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux de l'application de la loi et du renseignement pour remplir ces fonctions dans le cadre de son mandat de sécurité nationale.

INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE

Les infrastructures essentielles du Canada

La Police fédérale est chargée de recueillir des renseignements et d'évaluer les menaces physiques et cybercriminelles qui pèsent sur les infrastructures essentielles du Canada, à l'appui des mandats de protection des infrastructures essentielles de la GRC et du gouvernement du Canada.

En 2022, la Police fédérale a participé à des initiatives de la GRC et initiatives intergouvernementales sur la sécurité et la cybersécurité dans l'Arctique.

> La Police fédérale a contribué à renforcer l'éducation et la sensibilisation aux menaces et aux vulnérabilités des infrastructures essentielles de l'Arctique canadien en participant à divers forums liés à la sécurité et au renseignement dans l'Arctique. Ces forums étaient axés sur les nouveaux domaines de préoccupation potentielle en matière de sécurité pour l'Arctique, y compris dans les domaines de l'information, de la cybersécurité et de l'espace.

La Police fédérale a également élargi l'engagement de la SNPF auprès des intervenants des infrastructures essentielles, notamment grâce à de nouvelles possibilités de réseautage et de présentation sur le paysage des menaces liées aux infrastructures essentielles.

> En mai 2022, la Police fédérale et ses partenaires d'application de la loi ont présenté un exposé sur le rôle de l'application de la loi en termes de cybercriminalité lors de la cyberconférence 2022 de Cyber Eco sur la cybersécurité. En septembre 2022, la Police fédérale a coorganisé un événement sur l'ingérence internationale dans les entreprises et organisations canadiennes à l'intention des membres de l'Association des DPI du Canada.

Équipe d'enquête sur les activités d'ingérence étrangère

L'ingérence d'acteurs étrangers est une activité illégale menée par un État étranger (ou ses mandataires) qui cible ou s'immisce dans la société canadienne et menace la sécurité nationale du Canada. Elle comprend les tentatives de menacer, de harceler, d'influencer, d'intimider, de corrompre ou de discréditer des personnes, des organisations et des gouvernements afin de promouvoir les intérêts d'un pays étranger. La GRC est chargée d'enquêter sur les incidents d'ingérence d'acteurs étrangers partout au Canada.

Pour assurer la sécurité publique contre l'ingérence d'acteurs étrangers provenant de tous les acteurs étrangers constituant une menace à la sécurité nationale, la GRC utilisera le *Code criminel*, la *Loi sur la protection de l'information* ainsi que toute autre loi applicable pour atténuer la menace.

En 2022, la Police fédérale a élaboré un plan stratégique pour contrer la menace d'ingérence d'acteurs étrangers. Cette campagne en cours vise à assurer la coordination avec les partenaires du gouvernement du Canada, en tirant parti de leurs mandats et outils respectifs pour faire face à cette menace omniprésente.

Depuis septembre 2022, la GRC enquête sur des signalements d'activités illégales, comprenant des infractions criminelles, relativement aux allégations de postes de police à l'étranger, qui seraient affiliés à la République populaire de Chine et qui exercent leurs activités au Canada. La GRC continue également d'enquêter sur l'activité de répression transnationale et sur ses responsables, afin de s'assurer que les Canadiens sont protégés contre toute influence étrangère.

La GRC et l'ensemble de la communauté canadienne de l'application de la loi, de la sécurité, et du renseignement ont clairement un rôle à jouer pour protéger le Canada et les Canadiens contre toute ingérence d'acteurs étrangers. L'Équipe d'enquête sur les activités d'ingérence étrangère assure la coordination générale et la gouvernance de ce enquêtes criminelles.



Voyageurs extrémistes canadiens

Selon la définition de Sécurité publique Canada, un voyageur extrémiste canadien (VEC) est un citoyen canadien ou un résident permanent du Canada qui est soupçonné d'avoir voyagé, ou a l'intention de voyager, à l'étranger à des fins liées au terrorisme au sens de l'article 83.01 du *Code criminel* ou qui, une fois à l'étranger, est susceptible de participer à des activités liées au terrorisme. La GRC mène des enquêtes criminelles aussi approfondies que possible en vue d'appuyer le dépôt d'accusations au criminel et la poursuite des VEC qui reviennent au Canada. La GRC, qui travaille en étroite collaboration avec le Service des poursuites pénales du Canada (SPPC), porte des accusations au criminel lorsqu'elle dispose d'éléments de preuve à l'appui, et qu'elle estime qu'il est dans l'intérêt du public de le faire.

La Police fédérale est chargée d'évaluer, de coordonner et de surveiller les enquêtes criminelles, ainsi que d'assurer un soutien aux équipes d'enquête multiorganismes, afin de s'assurer que les lois et règlements du Canada sont correctement appliqués afin d'atteindre des objectifs stratégiques et tactiques communs. L'escalade du conflit armé en Syrie et l'émergence de l'État islamique ont apporté une nouvelle dimension aux enquêtes de sécurité nationale de la GRC. La promesse d'un État islamique a attiré un grand nombre d'extrémistes violents à caractère religieux sur le territoire revendiqué par l'EI, y compris des citoyens canadiens. Lors de la récupération de ces territoires, ces personnes étaient détenues soit dans des prisons, soit dans des camps de personnes déplacées internes (PDI) dans le nord de la Syrie. Selon les preuves recueillies par les forces de l'ordre, des adultes canadiens qui ont voyagé en Syrie pourraient être des suspects dans le cadre d'une enquête criminelle. Cela dit, la collecte de preuves dans un conflit actif est un défi de taille. La décision de la Cour fédérale exigeant que le gouvernement du Canada rapatrie ces personnes a renouvelé l'accent mis par la GRC sur la détermination des risques pour la sécurité nationale, et sur la façon dont ces risques peuvent être atténués au moyen d'outils de prévention et d'application de la loi en vertu du Cadre juridique canadien.

Extrémisme violent à caractère idéologique

Les extrémistes violents à caractère idéologique (EVCI) sont responsables d'un plus grand nombre de décès au Canada que les extrémistes violents à caractère religieux et les extrémistes violents à caractère politique combinés. Depuis 2014, les extrémistes idéologiques ont fait 25 morts et 47 blessés au Canada. Cette menace s'observe tant au pays qu'ailleurs dans le monde, et semble avoir pris de l'ampleur au cours de ces dernières années. La GRC a élaboré une stratégie en matière d'EVCI pour contrer cette tendance criminelle, en présentant une approche globale et visionnaire de cet environnement de menace changeant afin d'assurer la sécurité des Canadiens. Plus important encore, la stratégie trace la voie à suivre pour

renforcer le leadership fédéral concernant l'application de la loi relative aux EVCI, ainsi que les ressources supplémentaires nécessaires pour que la GRC puisse faire face à cette menace croissante.

Engagement international

La Police fédérale a poursuivi ses initiatives de sensibilisation internationale visant à améliorer la capacité de la GRC à lutter contre les menaces qui pèsent sur le Canada. Le programme a mis sur pied une équipe dédiée de spécialistes, connue sous le nom d'Unité d'intervention extraterritoriale (UIE), formés aux enquêtes, aux analyses et aux négociations internationales. L'UIE enquête sur les crimes commis à l'extérieur du Canada pour lesquels la GRC a compétence extraterritoriale, et travaille en collaboration avec des partenaires internationaux et nationaux.

En 2022, l'UIE a mis en œuvre avec succès le Groupe des négociateurs internationaux et le programme d'agents de liaison familiaux, qui a fourni un soutien familial aux victimes d'incidents critiques et de prises d'otages extraterritoriales partout au Canada. Grâce à l'expertise et à l'expérience de l'unité, la GRC est devenue un organisme responsable parmi les partenaires du renforcement des capacités. En 2022, l'UIE a planifié, piloté et dispensé deux cours sur les incidents critiques, en coordination avec Affaires mondiales Canada, à des partenaires nationaux du portefeuille de la sécurité nationale et du renseignement.

Saviez-vous?

L'UIE continue d'appuyer la réponse du gouvernement du Canada à la crise humanitaire en Haïti. Par exemple, en 2022, l'unité a participé avec succès à la libération en toute sécurité de plus de 30 victimes de prise d'otages extraterritoriale, et soutient l'analyse continue du renseignement.

Dans le but d'améliorer la réponse du Canada aux incidents critiques et aux prises d'otages criminelles, l'UIE dirige les efforts d'établissement de relations avec le Groupe des cinq, les partenaires internationaux d'application de la loi ainsi que des organisations non gouvernementales.

Cela comprend un membre déployé au Groupe de travail conjoint sur le terrorisme du FBI à New York. Le programme de Personne étrangère intégrée (PEI) a défini une mission, une vision et un cadre de valeur qui non seulement correspondent au mandat de la Police fédérale, mais qui aident également la GRC à jouer un rôle de premier plan dans les enquêtes criminelles contre le terrorisme. Le programme FIP maintient une participation importante aux opérations de sécurité nationale, et a participé activement à 57 enquêtes ayant des liens avec le Canada et des citoyens canadiens.

Réussites



Enquête sur les postes de « police » étrangers au Canada



ENQUÊTE : En 2022, la GRC a reçu des signalements d'activités criminelles se rapportant aux postes de « police » étrangers exploités au Canada. La GRC prend très au sérieux les menaces à la sécurité des personnes vivant au Canada et sait que des États étrangers peuvent chercher à intimider ou à nuire aux collectivités ou aux personnes au Canada.

RÉSULTATS : C'est la première fois qu'une personne au Canada fait face à une accusation d'espionnage économique, qui relève de la *Loi sur la protection de l'information*. L'accusation d'espionnage est passible d'une peine maximale de 10 ans. La GRC et ses partenaires continuent de collaborer avec les secteurs à risque pour améliorer la réponse du Canada à cette menace et sa résilience.

RÉSULTATS : En novembre 2022, la Police fédérale a déclaré publiquement qu'elle enquêtait sur des signalements d'ingérence possible d'acteurs étrangers dans des « postes de service de police » non déclarés qui seraient exploités au nom de la République populaire de Chine dans la région du Grand Toronto. Les membres ont visité des endroits soupçonnés pour faire des enquêtes de voisinage, envoyant un message fort aux auteurs de la menace que ces affaires feront l'objet d'une enquête et ne seront pas tolérées. À ce jour, l'équipe continue d'enquêter sur les activités en lien avec les présumés postes de « police ». La GRC poursuit également son travail en collaboration avec ses partenaires nationaux et du Groupe des cinq pour maintenir une connaissance de la situation et réagir à toutes les menaces à la sécurité nationale.

Protection des Canadiens victimes de harcèlement, d'intimidation et de violence de la part d'États étrangers

La Police fédérale enquête sur les cas de répression transnationale, y compris les actes de harcèlement, d'intimidation et de violence commis par un État étranger. À plusieurs reprises en 2022, l'équipe a communiqué avec les forces de police locales et les partenaires internationaux pour les informer que des personnes concernées par l'activité de répression transnationale se rendaient dans leurs zones de responsabilité. Cela a permis de s'assurer que les autorités locales étaient prêtes à effectuer des patrouilles de routine et à répondre rapidement aux appels de service. Essentiellement, les efforts de la Police fédérale visent à atténuer et à perturber ces types d'activités de répression transnationales.

Première accusation d'espionnage économique déposée contre un employé d'Hydro-Québec



ENQUÊTE : L'ingérence par des acteurs étrangers est une priorité pour de nombreux organismes d'application de la loi et de renseignement à travers le monde. Hydro-Québec est considérée comme une infrastructure essentielle et un intérêt stratégique à protéger. En août 2022, la Police fédérale a ouvert une enquête sur un employé d'Hydro-Québec qui aurait obtenu des secrets commerciaux au profit de la République populaire de Chine, au détriment des intérêts économiques du Canada. Les infractions auraient été commises entre février 2018 et octobre 2022.

N'hésitez pas à signaler!

Toute personne qui se sent menacée en ligne ou en personne doit signaler ces incidents à la police locale. Une personne du public qui se trouve en danger immédiat doit appeler le 9-1-1 ou communiquer avec la police locale. Les personnes peuvent également communiquer avec le **Réseau info-sécurité nationale de la GRC** pour toute menace non immédiate liée à la sécurité nationale ou au terrorisme par téléphone au 1-800-420-5805 ou par courriel à RCMP.NSIN-RISN.GRC@rcmp-grc.gc.ca.

Saisie d'armes à feu destinées à un individu ayant des opinions extrémistes motivées par des considérations idéologiques



ENQUÊTE : En novembre 2022, la Police fédérale a lancé une enquête en réponse aux colis interceptés par l'ASFC. Au cours de l'enquête, des indices indiquaient que l'accusé pouvait adhérer à des idéologies d'extrême droite. Le dossier a été transféré à l'Équipe intégrée de la sécurité nationale (EISN) afin de s'assurer que le risque pour la sécurité nationale était atténué. La collaboration entre la GRC et Postes Canada a permis de déceler une série d'activités suspectes concernant des colis adressés à deux personnes provenant de magasins d'armes à feu et d'équipement militaire. Les accusés s'approvisionnaient à partir de plusieurs plateformes en ligne appartenant à des entreprises légitimes et à des vendeurs illégaux à l'international. Les armes à feu étaient ensuite vendues sur le marché illégal canadien.



RÉSULTATS : En novembre 2022, la Police fédérale a procédé à une importante saisie d'armes à feu dans une résidence de

Vaudreuil-Dorion, au Québec, où un important dépôt d'armes a été découvert au domicile des deux accusés. Les policiers ont saisi 37 armes à feu, plus de 10 000 cartouches de munitions, environ 200 chargeurs à grande capacité et des pièces d'armes/accessoires militaires, ainsi qu'une copie d'un livre considéré comme un texte fondamental du mouvement accélérationniste.

Accusations liées au terrorisme déposées contre un voyageur extrémiste canadien

À la suite d'intenses efforts de la GRC et des organismes partenaires, deux Canadiennes et deux enfants ont été rapatriés d'un camp de détention syrien pour des membres de la famille de l'État islamique en octobre 2022. Une femme du Québec a été accusée de quatre infractions liées au terrorisme à son arrivée au Canada. La deuxième femme, de la Colombie-Britannique, a fait l'objet d'un engagement de ne pas troubler l'ordre public en matière de terrorisme.

DÉFIS

Bien que les organismes canadiens de sécurité nationale s'engagent à protéger les renseignements et/ou les renseignements de nature délicate afin qu'ils ne tombent pas entre de mauvaises mains, cet engagement peut également présenter des défis dans l'application efficace de la loi. L'un des défis que la sécurité nationale de la Police fédérale doit toujours relever est le dilemme entourant l'utilisation de renseignements comme preuves.

Ce dilemme fait référence aux obstacles dans la circulation de l'information entre les organismes gouvernementaux. Face aux préoccupations concernant la divulgation de renseignements préjudiciables devant les tribunaux, les organismes ont été réticents à partager des renseignements avec leurs partenaires, ce qui nuit aux enquêtes criminelles, aux poursuites et à d'autres mesures gouvernementales visant à contrer les menaces à la sécurité nationale.

Par conséquent, ce dilemme remet en question la capacité de la GRC à cerner les menaces et à protéger notre sécurité nationale, minant en fin de compte la confiance du public dans la capacité du Canada à appliquer ses propres lois.

La GRC continue de collaborer avec ses partenaires du gouvernement du Canada pour résoudre les défis liés au dilemme entourant l'utilisation des renseignements comme preuves.

Planifier pour le futur

La Police fédérale continuera d'enquêter sur les menaces criminelles à la sécurité nationale du Canada, y compris les activités d'acteurs étrangers et le terrorisme, en travaillant en étroite collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, ainsi qu'avec des intervenants publics et privés. Voici certaines des initiatives majeures :

- > Engager divers partenaires du gouvernement du Canada afin de tirer parti de tous les mandats et outils pour contrer la menace d'ingérence d'acteurs étrangers
- > Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies pour l'Arctique du gouvernement du Canada et de la GRC
- > Continuer de diriger et d'élargir les membres des groupes de travail sur la protection des cibles vulnérables du Comité de lutte contre le terrorisme et de la sécurité nationale de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP)
- > Poursuivre la mise en œuvre des recommandations énoncées dans la Stratégie en matière d'EVCI de la GRC



Protéger nos frontières

39 611

Migrants irréguliers ont été interceptés à la frontière canado-américaine

92 %

Augmentation depuis le dernier sommet enregistré en 2017

DESCRIPTION DU PROGRAMME

La GRC joue un rôle essentiel dans la protection des frontières du Canada et l'application de la loi sur terre, dans les airs et en mer. La GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) partagent la responsabilité principale de protéger la frontière du Canada aux points d'entrée officiels et entre ceux-ci contre les menaces criminelles entrantes et sortantes. En tant que force de police nationale, la GRC assure l'intégrité des frontières entre les points d'entrée, mène des enquêtes et détourne des ressources pour intervenir en cas d'incidents frontaliers importants. Cette responsabilité implique des défis environnementaux, géographiques et opérationnels, d'autant plus que les groupes du crime organisé transnational se perfectionnent de plus en plus.

Le programme de l'intégrité des frontières de la Police fédérale de la GRC travaille en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux d'application de la loi dans le cadre d'opérations liées à la sécurité frontalière canadienne. Le principal objectif est de lutter contre les activités criminelles qui constituent une menace pour le Canada, les États-Unis et la communauté internationale.

INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE

Sécurité dans l'Arctique : le rôle de la GRC

La GRC s'est engagée à protéger les régions les plus au nord du Canada et continue de collaborer avec ses partenaires internes et externes pour mieux comprendre la sécurité et la souveraineté de l'Arctique, pour cerner les menaces criminelles et pour collaborer aux opérations frontalières.

Tout au long de 2022, la Police fédérale a organisé des réunions avec des partenaires internes, d'autres ministères gouvernementaux ainsi que des groupes et dirigeants autochtones pour améliorer la collaboration et déterminer la position de la GRC dans l'Arctique.

Cela a donné lieu à de multiples initiatives en 2022, notamment :

- > l'analyse environnementale nationale de la région de l'Arctique;
- > des patrouilles conjointes de sécurité et de souveraineté maritimes des FAC et de la GRC dans l'Arctique.

Projets de technologie frontalière

La Police fédérale a mis à l'essai une série de projets technologiques visant à renforcer les capacités frontalières de la GRC dans les modes terrestre, aérien et maritime. Plusieurs projets de technologie frontalière ont été menés :

- > **Le projet de surveillance des frontières par satellite** utilise des images satellites pour analyser les changements dans les modes terrestre et maritime
- > **Le projet d'amélioration de l'intégrité de la frontière canadienne** dirigé par l'équipe de projet de GI-TI, et qui comprend la mise en œuvre d'une technologie le long de la frontière canado-américaine afin d'améliorer la connaissance de la situation le long de la frontière
- > **Le projet d'application Web du Système d'information géographique d'entreprise** fournit une vue opérationnelle commune nationale et divisionnaire et une connaissance du domaine à l'appui des opérations d'intégrité frontalière

Groupe consultatif sur l'application de la loi transfrontalière

Le 28 juillet 2022, le renouvellement de la Déclaration de coopération du Comité consultatif sur l'application transfrontalière de la loi et la Charte des équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) a été officiellement annoncé. Cette annonce marque une étape importante dans la poursuite de la collaboration transfrontalière avec nos principaux partenaires : l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), Homeland Security Investigations (HSI), les Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (USCBP) et la Garde côtière des États-Unis (USCG).

À la suite de cette annonce, la Police fédérale a planifié et présidé la première réunion en personne du Comité consultatif sur l'application transfrontalière de la loi en trois ans, qui s'est tenue à Detroit en novembre 2022. Tous les principaux organismes étaient présents, ainsi que Sécurité publique Canada et le département de la Sécurité intérieure. Les organismes ont tous réaffirmé leur volonté de collaborer à la sécurisation de la frontière canado-américaine, en mettant l'accent sur la contrebande d'armes à feu, le passage de clandestins et la migration illégale.

Le comité a approuvé la mise en œuvre de plusieurs initiatives, dont le rétablissement de l'équipe de cogestion à la frontière (déjà engagé), la mise à jour du Guide des protocoles d'échange et la création d'un comité permanent pour appuyer la rédaction d'un document (mandat ou procédures opérationnelles normalisées) qui permettra de bien comprendre les rôles et responsabilités du comité.

Réussites

L'ASFC et la GRC empêchent 100 kilogrammes de cocaïne présumée d'entrer dans les collectivités canadiennes



ENQUÊTE : Le 21 juin 2022, un camion de transport commercial est arrivé à la guérite d'inspection primaire au pont Blue Water à Point Edward, en Ontario. Le camion a par la suite été renvoyé pour un examen secondaire où des agents des services frontaliers ont remarqué des valises dissimulées. L'inspection plus approfondie des valises a permis de découvrir 89 objets en forme de brique contenant de la cocaïne présumée (100 kilogrammes).



RÉSULTATS : Les stupéfiants présumés ont été saisis, et le conducteur a été arrêté et transféré sous la garde de la GRC. La GRC a accusé un individu de 62 ans de Toronto, en Ontario :

- > d'importation de cocaïne, en contravention du paragraphe 6(1) de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*;
- > de possession en vue d'en faire le trafic, en contravention du paragraphe 5(2) de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.

L'affaire est actuellement devant la Cour de justice de l'Ontario, à Sarnia, en Ontario.

Accusations portées après l'importation de drogues au Canada pour une valeur de 7 millions de dollars



ENQUÊTE : Une opération conjointe de l'EIPF de l'Alberta – comprenant la GRC, l'ASFC et le Service de police de Calgary – sur l'importation transfrontalière de drogue à l'aide de véhicules de transport commercial a conduit à la saisie de 38 kilogrammes de cocaïne et de 30 kilogrammes d'héroïne, d'une valeur de revente de 7 millions de dollars canadiens.



RÉSULTATS : Le 13 octobre 2022, un homme d'Edmonton, en Alberta, a été accusé de possession d'une substance désignée en vue d'en faire le trafic, ayant importé la cocaïne et l'héroïne au Canada.

Migrants irréguliers secourus avec succès par l'EIPF, l'HSI et les équipes du Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis



ENQUÊTE : À la suite du déclenchement d'une alerte Amber en Saskatchewan en août 2022, l'EIPF provincial a collaboré avec l'HSI et l'USCBP pour localiser les quatre sujets manquants dans le Dakota du Sud.



RÉSULTATS : Les sujets ont été retrouvés après avoir franchi illégalement la frontière du Canada vers les États-Unis. Les enfants sont retournés en toute sécurité en Saskatchewan alors que le principal suspect faisait face à des accusations aux États-Unis.

DÉFIS

Ampleur de la migration irrégulière

La GRC a constaté une hausse de la migration irrégulière vers le nord entre les points d'entrée officiels en 2022. Au cours de cette période, un record de 39 611 migrants irréguliers ont été interceptés à la frontière canado-américaine, reflétant une augmentation de 92 % depuis le dernier sommet enregistré en 2017 (20 650 interceptions).

L'évolution des routes de contrebande offre également aux groupes du crime organisé de nouvelles possibilités d'importation de drogues, d'armes à feu et d'autres matériaux illicites. Par conséquent, la nature changeante des entrées clandestines posera des défis à la GRC, aux services de police compétents et aux communautés frontalières.

Planifier pour le futur

La modernisation de l'*Entente sur les tiers pays sûrs* vise à réduire les passages irréguliers et à ordonner aux migrants irréguliers de demander l'asile aux points d'entrée officiels. La GRC poursuivra ses fonctions d'application de la loi en ce qui concerne la migration irrégulière, étant donné que des personnes continueront de chercher à entrer au Canada par des moyens clandestins (c.-à-d. passage de clandestins).

De plus, la Police fédérale dispose d'un plan triennal pour mettre en œuvre une plateforme fondée sur le Système d'information géographique (SIG) d'entreprise pour recueillir, stocker, traiter, modéliser, analyser et fournir des renseignements de localisation référencés dans l'espace, afin d'aider les utilisateurs à visualiser des renseignements complexes et à prendre des décisions éclairées.

La plateforme fondée sur le SIG permettra :

- > de fournir une image opérationnelle commune et une connaissance de la situation qui s'harmonisent avec la Stratégie en matière de services de police numériques de la GRC;
- > d'améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations d'intégrité frontalière;
- > d'améliorer la collaboration avec d'autres partenaires d'application de la loi;
- > d'améliorer la responsabilisation et de permettre la gestion du cycle de vie des technologies frontalières.



Crimes graves et crime organisé : une menace omniprésente

2,8 ans

Durée moyenne d'un projet sur le crime organisé grave

1 561

Nombre total d'incidents liés au crime organisé ou aux gangs de rue

DESCRIPTION DU PROGRAMME

L'équipe des crimes graves et du crime organisé (CGCO) des Opérations criminelles de la Police fédérale (OCPF) appuie les enquêtes et applique les lois fédérales pour garantir la sécurité des Canadiens.

Le programme des CGCO des OCPF effectue des recherches et développe des initiatives, des projets et des outils pour contrer les activités criminelles graves menées par des groupes ou des réseaux organisés. Il s'agit notamment d'activités criminelles qui traversent les frontières internationales et/ou provinciales, et qui relèvent du mandat de la Police fédérale.

Ce programme s'emploie à recueillir et à opérationnaliser de l'information et des renseignements criminels, à appuyer les enquêtes et à cerner de nouvelles possibilités tactiques lorsqu'elles se présentent. Il se concentre sur des crimes complexes perpétrés par des groupes et des réseaux sophistiqués, collaborant à des fins financières ou autres avantages matériels. Ces réseaux criminels peuvent avoir une portée interprovinciale ou internationale, y compris des organisations ou des entités qui utilisent le Canada comme destination, point de transit ou lieu sûr.



INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE

La stratégie nationale sur le fentanyl

À la suite du succès de la Stratégie nationale sur la méthamphétamine, la Réponse intégrée canadienne au crime organisé élabore une Stratégie nationale sur le fentanyl pour renforcer la réponse des organismes d'application de la loi à la crise du fentanyl au Canada. Cette stratégie opérationnelle axée sur le renseignement trace la voie à suivre pour accroître l'échange de renseignements et la collaboration entre les organismes partenaires, en travaillant conjointement à l'atteinte de l'objectif commun de réduction de la disponibilité du fentanyl au Canada.

La Police fédérale continue d'appuyer cette initiative en effectuant des recherches opérationnelles et en mobilisant différents intervenants dans de multiples forums. Ceux-ci comprennent :

- > les unités faisant partie d'une division et le Service canadien de renseignements criminels;
- > les partenaires canadiens d'application de la loi, y compris l'ASFC;
- > d'autres intervenants du gouvernement du Canada, comme Santé Canada, Sécurité publique et l'Agence de la santé publique du Canada;
- > les organismes d'application de la loi américains, comprenant la Drug Enforcement Administration (DEA) dans le cadre d'un plan d'action conjoint bilatéral sur les opioïdes;
- > la mobilisation trilatérale des organismes d'application de la loi nord-américains, par l'entremise du Dialogue nord-américain relatif aux drogues;
- > l'Organisation des Nations Unies (ONU) par l'entremise de différents forums d'experts, l'échange d'informations et la résolution des conflits au moyen des bases de données de l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

Communications sécurisées renforcées

Les communications sécurisées renforcées (CSR) permettent aux organisations criminelles sophistiquées de communiquer par des voies de communication protégées afin d'échapper aux interceptions policières traditionnelles et aux compétences légales. La technologie, principalement utilisée pour la communication écrite chiffrée, a évolué de façon exponentielle pour permettre le chiffrement des messages vocaux, des applications dédiées et d'autres outils couramment utilisés sur les téléphones intelligents. Les organismes d'application de la loi du monde entier ont donc besoin de développer de toute urgence des outils technologiques et d'adopter des techniques d'enquête modernes pour intercepter, localiser et déchiffrer les communications trouvées sur les plateformes de CSR.

Les CSR sont un catalyseur important de la criminalité organisée transnationale et grave et profitent aux organisations criminelles en facilitant la coordination des homicides ciblés et la contrebande de marchandises illégales. Les réseaux criminels utilisent une technologie en évolution pour chiffrer et anonymiser les communications afin d'entreprendre des activités criminelles graves et d'échapper à la détection. Au cours des dernières années, les partenaires internationaux des services de police ont perturbé avec succès plusieurs plateformes de CSR, certaines étant situées au Canada. Ces enquêtes ont révélé que presque toutes les communications par l'entremise de ces plateformes étaient associées à des activités criminelles, et ont forcé les services de police à réagir rapidement à cette menace émergente. Les partenaires internationaux ont consacré d'importantes ressources analytiques et technologiques spécifiques à la prolifération et à l'utilisation des plateformes de CSR par les organisations criminelles afin de mener leurs activités illégales.

La GRC cherche à améliorer ses capacités d'enquête et à promouvoir une approche intégrée à l'échelle nationale en matière d'opérations, d'échange de renseignements, d'identification des cibles et d'éducation. En 2022, la GRC a réussi à :

- > améliorer sa position sur le paysage national des CSR;
- > renforcer la coopération, la coordination et l'expertise avec les organismes nationaux et internationaux d'application de la loi et les partenaires judiciaires;
- > coordonner une approche opérationnelle des enquêtes CSR entre tous les secteurs d'activité de la GRC.

Réussites

165 kilogrammes de cocaïne saisis au Pérou dans le cadre d'une opération conjointe avec la DEA et la police nationale péruvienne



ENQUÊTE : Le 14 juin 2022, une enquête a été ouverte sur un groupe soupçonné d'avoir la capacité de faire passer en contrebande d'importantes quantités de cocaïne au Canada et dans certaines régions d'Europe.

Le 1er février 2023, en collaboration avec la police péruvienne et la DEA, une opération d'infiltration a donné lieu à des arrestations simultanées au Canada et au Pérou de 11 personnes, dont six étaient des ressortissants canadiens.



RÉSULTATS : Entre juin 2022 et janvier 2023, la police nationale péruvienne et la GRC ont saisi un total de 165 kilogrammes de chlorhydrate de cocaïne (dont 60 kilogrammes saisis au Canada) que le groupe a tenté de faire sortir du pays.

27 millions de doses de fentanyl saisies au sein du superlaboratoire en C.-B.



ENQUÊTE : Le 14 janvier 2022, l'Équipe de lutte et d'intervention contre les laboratoires clandestins (ELILC) de la Colombie-Britannique a exécuté deux mandats de perquisition sur des propriétés situées dans les villes d'Abbotsford et de Surrey, en C.-B. Trois hommes soupçonnés d'être mêlés aux activités d'un laboratoire clandestin sophistiqué (superlaboratoire) ont été arrêtés. Un superlaboratoire est un laboratoire clandestin de grande taille et très bien organisé où l'on fabrique des drogues aux fins d'exportation. Ces laboratoires produisent au kilo ou par plusieurs kilogrammes au cours d'un cycle de production.



RÉSULTATS : Les perquisitions ont permis de saisir environ 36 livres de méthamphétamine en cristaux, 4 kilogrammes de fentanyl pur, plus de 700 livres de fleurs de marijuana, environ 20 000 \$ en argent comptant et une cache de produits chimiques précurseurs pour la production de fentanyl.

« L'accessibilité des drogues toxiques constitue un facteur déterminant de bien des décès. Ces drogues sont produites dans des installations non réglementées et non contrôlées, dans le seul but de faire du profit. Parmi les milliers d'êtres chers qui ont perdu la vie à cause de ces drogues toxiques, il est particulièrement tragique d'y compter tant de jeunes Canadiens qui avaient tout leur avenir devant eux. C'est la raison pour laquelle nous avons pris le ferme engagement de lutter contre les opioïdes toxiques et d'empêcher qu'ils détruisent d'autres vies, causent davantage de deuils et menacent l'avenir de notre nation ».

Surintendant Bert Ferreira, officier responsable de la Lutte fédérale contre le crime organisé et grave et du Programme de l'intégrité des frontières de la GRC, des crimes graves et du crime organisé de la GRC de la Colombie-Britannique.

DÉFIS

Cibler les chaînes d'approvisionnement en opioïdes illicites

Près de 8 000 décès apparents attribuables à une intoxication aux opioïdes ont été enregistrés au Canada en 2021³. Dans le contexte de cette augmentation du nombre de décès, la GRC continue de faire face à des difficultés pour retracer l'origine, comprendre l'approvisionnement et opérationnaliser l'information liée à la production et à l'expédition d'opioïdes illicites au Canada.

Les données sur les saisies de la GRC ne sont qu'un des nombreux éléments nécessaires pour comprendre la chaîne d'approvisionnement, les origines et les voies d'échange des opioïdes illicites et des précurseurs au Canada, ainsi que les groupes de Criminalité transnationale grave et organisée qui participent à chaque phase de l'expédition et de la synthèse des produits chimiques. Les saisies dans les zones intérieures offrent généralement peu de renseignements sur les méthodes et le lieu de production. L'adultération croissante des opioïdes avec d'autres stupéfiants illicites obscurcit davantage la façon dont ces produits létaux entrent sur les marchés canadiens, tout comme les précurseurs et les produits chimiques essentiels qui sont utilisés pour les produire.

Défis législatifs et techniques en matière de communications sécurisées renforcées

Défis législatifs : Les entreprises et les utilisateurs de CSR peuvent faire l'objet d'une enquête et d'une poursuite au Canada s'ils utilisent cette technologie pour commettre un acte criminel. Cela dit, le chiffrement pose des défis majeurs aux enquêtes policières, notamment l'absence de dossiers provenant d'entreprises et de serveurs de dispositifs de communications chiffrés dédiés à l'étranger. Par conséquent, les organismes d'application de la loi canadiens sont souvent incapables d'obtenir des données de transmission ou de suivi, d'intercepter des communications privées et de procéder à des recherches lors de la saisie de documents liés à ces appareils.

Défis techniques : Les plateformes de CSR utilisent délibérément des techniques de brouillage pour protéger les utilisateurs et les propriétaires/administrateurs, ce qui leur permet de se soustraire à l'application de la loi. L'appui des divisions dans leurs enquêtes nécessite :

- > un investissement en équipements et en logiciels;
- > une collaboration innovante avec des partenaires internes et internationaux, ainsi qu'avec des tiers externes.

Planifier pour le futur

En 2023, la Police fédérale s'efforcera de centraliser l'approche de la GRC à l'égard de toutes les enquêtes et demandes de CSR par l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux processus. Ainsi, toutes les demandes nationales et internationales feront l'objet d'une gouvernance et d'une surveillance uniformes à l'échelle nationale. Cette approche comprendra ce qui suit, sans s'y limiter :

- > la centralisation des tâches divisionnaires et la prestation d'un soutien technique sur les CSR;
- > la centralisation de l'examen et de l'évaluation des plans opérationnels pour les enquêtes CSR;
- > la coordination générale du partenariat avec les organismes nationaux et étrangers.

3 Infobase Santé. (2023). Méfaits associés aux opioïdes et aux stimulants au Canada. Gouvernement du Canada. Consulté sur <https://sante-infobase.canada.ca/mefaits-associes-aux-substances/opioides-stimulants/cartes>



Lutte contre la criminalité économique et financière

5,6 ans

Durée moyenne d'un projet sur la criminalité financière

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le groupe des crimes financiers (CF) des Opérations criminelles de la Police fédérale (OCPF) supervise l'intervention opérationnelle de la GRC face à un éventail de crimes qui menacent la sécurité économique et l'intégrité financière du Canada. Ces crimes comprennent le recyclage des produits de la criminalité, les crimes liés aux marchés des capitaux, la corruption et les fraudes graves. En outre, le groupe des CF des OCPF est le centre décisionnel et de production de rapports chargé de superviser les enquêtes internationales et délicates qui traitent principalement de la lutte contre la corruption, de la corruption transnationale et des crimes de guerre. Ce groupe pilote la participation des organismes d'application de la loi canadiens aux Réseaux inter-institutions pour le recouvrement des avoirs et à l'International Anti-Corruption Coordination Center, et coordonne le rôle de la GRC au sein du Régime de sanctions du gouvernement du Canada.

Le groupe des CF des OCPF élabore et coordonne des programmes de formation sur la criminalité financière et dirige des efforts de collaboration contre des menaces telles que le blanchiment d'argent et les fraudes graves. Elle représente la GRC au sein de la communauté de pratique du blanchiment d'argent du Groupe des cinq et de ses sous-groupes sur les contrôleurs monétaires et les cryptomonnaies.

INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE

En 2022, la Police fédérale s'est concentrée sur le renforcement de sa capacité à enquêter sur les réseaux professionnels de blanchiment d'argent et les cas complexes de blanchiment d'argent. À cette fin, la GRC a travaillé avec diligence pour coordonner les ressources financières et humaines dans les provinces où se trouvent les équipes intégrées d'enquête sur le blanchiment d'argent, y compris la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec. De plus, la GRC a continué d'entretenir et d'établir des relations avec des partenaires clés du régime fédéral de lutte contre le blanchiment d'argent, comme le Service des poursuites pénales du Canada, le Groupe de gestion juricomptable, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, l'ASFC et l'Agence du revenu du Canada. Cette coopération a permis de mener des interventions opérationnelles efficaces aux menaces les plus graves de blanchiment d'argent.

La Police fédérale a concentré ses efforts sur le développement de l'expertise interne et de la capacité de formation, l'amélioration de la coordination avec les principaux partenaires fédéraux et provinciaux chargés de l'application de la loi, tout en enquêtant sur la criminalité sur les marchés des valeurs mobilières. En se concentrant sur ces trois domaines prioritaires, ce programme a connu une année opérationnelle productive en 2022, diverses enquêtes indépendantes et conjointes ayant donné lieu à des accusations contre des personnes impliquées dans des programmes d'investissement.

La Police fédérale a également été un membre actif du Régime de sanctions du gouvernement du Canada. Les conflits internationaux et les violations des droits de la personne ont entraîné un recours accru aux sanctions comme moyen de dissuasion à de telles activités et, par conséquent, le nombre de personnes désignées en vertu de plusieurs règlements appuyant la *Loi sur les mesures économiques spéciales* (LMES) (p. ex., la Russie, Haïti et Iran) a augmenté. En vertu de la Loi, toute personne au Canada et tous les Canadiens à l'extérieur du Canada doivent divulguer à la GRC l'existence de biens en sa possession ou à sa disposition qui sont réputés appartenir à une personne désignée ou être contrôlés par elle. En plus de recueillir et d'analyser ces renseignements, la GRC a aidé Affaires mondiales Canada à administrer la LMES, particulièrement en ce qui concerne la saisie des biens et le processus de confiscation de ces biens. Dans ce contexte, la GRC a fourni à AMC une orientation et une expertise opérationnelles en ce qui concerne le traçage et l'identification des biens, ainsi que les questions relatives à la prise d'une ordonnance de saisie ou de confiscation.

De plus, dans le cadre du Programme sur les crimes de guerre du Canada, la GRC mène deux enquêtes structurelles sur des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité présumés. L'un concerne l'Ukraine et l'autre l'Irak. Ces deux enquêtes visent à répertorier les crimes et à identifier les victimes, les témoins ou les suspects en vue d'éventuelles procédures à l'avenir – y compris à la Cour pénale internationale. Afin d'identifier, de recueillir et de protéger les renseignements à l'appui de ces enquêtes, la GRC a travaillé en étroite collaboration avec les principaux organismes fédéraux et lancé une campagne ciblée de mobilisation du public.

Top 5 Infractions liées à la criminalité financière

555

Blanchiment des produits du crime

95

Infractions liées à la faillite

74

Loi sur le recyclage des produits de criminalité et le financement des activités terroristes – Infractions seulement

49

Obtenir l'exécution d'une garantie par fraude

13

Fraude affectant le marché public

Réussites

Décret sur les mesures économiques d'urgence

Au début de 2022, la Police fédérale a prouvé sa capacité à s'adapter rapidement aux situations d'urgence, jouant un rôle central dans la mise en œuvre du *Décret sur les mesures économiques d'urgence* (DMEU) dans le cadre de la *Loi sur les mesures d'urgence*. À ce titre, l'unité chargée de la criminalité financière de l'administration centrale a maintenu une communication constante avec les principaux domaines clés du secteur financier – y compris les fournisseurs de services d'actifs virtuels – pour les aider à respecter leurs obligations de déclaration et de gel en vertu du DMEU. L'unité chargée de la criminalité financière a pris les mesures nécessaires pour s'assurer que l'application du DMEU était mesurée et raisonnable, en fournissant des renseignements ciblés et précis au secteur privé et, en fin de compte, en aidant à désamorcer la contestation illégale pendant cette période.

Loi sur les mesures économiques spéciales

Le paysage des sanctions du Canada a rapidement évolué tout au long de 2022, avec des centaines de nouvelles personnes désignées en vertu du Règlement sur la Russie, l'Ukraine, le Bélarus, l'Iran et Haïti en vertu de la LMES. Les modifications apportées à la LMES ont imposé une plus grande responsabilité à la GRC d'appuyer AMC et de mener des enquêtes sur les activités d'évasion des sanctions. Le 30 septembre 2022, la Police fédérale a répondu à une demande d'AMC et a fourni un dossier de divulgation concernant l'oligarque russe Roman Abramovich, une personne désignée en vertu du Règlement sur la LMES visant la Russie. Les renseignements fournis par la GRC serviront à appuyer un processus d'ordonnance de saisie, l'objectif du gouvernement du Canada étant d'utiliser les fonds confisqués pour indemniser les victimes et aider à la reconstruction de l'Ukraine.

La GRC a fait preuve de transparence dans la communication des répercussions des sanctions aux Canadiens en divulguant publiquement les données financières relatives aux actifs gelés et bloqués. Le 23 décembre 2022, la GRC a signalé qu'un total d'environ 122 245 984,50 \$ d'actifs au Canada avait été effectivement gelé, et qu'un total d'environ 292 256 439,13 \$ en transactions financières avait été bloqué en application du Règlement sur la LMES visant la Russie.

122 245 984,50 \$

d'actifs au Canada qui ont été effectivement gelés

292 256 439,13 \$

de transactions financières ont été bloquées



Protéger les marchés financiers du Canada

ENQUÊTE : Le projet ODYNASTY était une enquête de l'EIPMF de Toronto sur des activités criminelles soupçonnées par Fortress Real Capital, une société privée vendant des hypothèques consortiales pour financer de petits promoteurs immobiliers dans la région du Grand Toronto. Fortress Real Capital a fait l'objet d'une enquête pour fraude, ayant fait de fausses déclarations auprès de ses investisseurs, lui permettant d'amasser 900 millions de dollars entre 2008 et 2018. L'enquête a révélé que certains investisseurs pourraient avoir perdu toutes leurs économies en investissant dans un produit faussement représenté comme garanti.



RÉSULTATS : En juin 2022, les deux administrateurs de Fortress Real Capital ont été accusés de fraude et de commission secrète.



ENQUÊTE : Le projet OEMPIRE était une enquête conjointe de la Division O de l'EIPMF et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. L'enquête portait sur deux des fondateurs de Noble Development et d'autres entreprises impliquées dans l'achat de multiples projets immobiliers à Brampton et à Richmond Hill, en Ontario. De nombreux investisseurs ont versé de l'argent à un directeur de placements non enregistré, qui a ensuite transmis plus de 9 millions de dollars à Noble Development. Au lieu de faire les investissements promis, l'accusé a utilisé les fonds pour un usage personnel et des dépenses sans aucun lien avec la construction. Plusieurs des accusés ont également contrefait des documents pour dissimuler la fraude aux investisseurs.



RÉSULTATS : En août 2022, quatre personnes ont été accusées d'infractions, notamment de fraude de plus de 5 000 \$, d'intention d'obtenir des biens par fausse prétention et d'utilisation de faux documents.

Stimuler les interventions opérationnelles face aux plus graves menaces de blanchiment d'argent au Canada



ENQUÊTE : Le 24 octobre 2022, la Police fédérale, Division K de la GRC (Alberta) a annoncé des accusations contre un homme pour achat frauduleux de biens et de blanchiment d'argent. À la suite d'une enquête exhaustive, l'EIPMF a conclu que l'homme de Calgary avait fraudé des millions de personnes auprès de multiples institutions financières de la région entre 2015 et 2020.



RÉSULTATS : Le suspect a été accusé de possession de biens criminellement obtenus pour plus de 5 000 \$ et de blanchiment d'argent.



ENQUÊTE : Le projet CARNET est une enquête sur le blanchiment d'argent qui a débuté avec des informations reçues de la DEA. L'enquête a établi que les suspects avaient blanchi plus de 18 millions de dollars.



RÉSULTATS : En juillet 2022, trois personnes ont été accusées de recyclage de produits de la criminalité, de complot en vue d'importer une substance et de possession d'armes prohibées.

Crimes contre l'humanité et crimes de guerre (CCHCG)



ENQUÊTE : En juin 2020, la GRC a reçu de l'information concernant des menaces en ligne contre le peuple kasaien, un groupe ethnique de la région du Katanga, en République démocratique du Congo. Avec l'aide de l'Unité des renseignements criminels de sources ouvertes de la GRC et du Groupe divisionnaire des analyses criminelles, la police a pu identifier un suspect, qui a par la suite été arrêté à Kelowna, en Colombie-Britannique.



RÉSULTATS : Le 17 février 2022, le suspect a été accusé d'avoir proféré des menaces, en contravention de l'article 264.1 du *Code criminel*, et de promotion volontaire de la haine, en contravention du paragraphe 319(2) du *Code criminel*. Le projet ARROW a reçu le Prix international de la police de l'Association canadienne des chefs de police 2022, qui récompense le personnel canadien d'application de la loi pour son dévouement aux services de police.

Planifier pour le futur

Cette année, la Police fédérale mettra l'accent sur le soutien, la mise en œuvre et l'avancement d'initiatives visant à contrer les plus grandes menaces pour le Canada. En voici quelques-unes :

- > promouvoir l'échange légal de renseignements entre les secteurs public et privé, aider à faire progresser les opérations conjointes et sensibiliser davantage le public au blanchiment d'argent professionnel et aux produits de la criminalité;
- > renforcer les partenariats avec les principaux partenaires du régime de lutte contre le blanchiment de capitaux afin de contrer les plus sérieuses menaces liées au blanchiment d'argent au Canada;
- > améliorer la capacité de la Police fédérale à réaliser son mandat en vertu de la LMES, y compris l'ajout de nouvelles ressources techniques et humaines;
- > aider à élaborer une formation propre aux CCHCG et améliorer la capacité d'enquête;
- > renforcer nos partenariats avec les commissions provinciales des valeurs mobilières afin de protéger les investisseurs contre les pratiques frauduleuses et de contrer l'inconduite criminelle sur les marchés financiers du Canada;
- > élaborer une stratégie pour répondre à l'utilisation croissante de la cryptomonnaie dans les cas visés par des enquêtes criminelles;
- > évaluer la position de la Police fédérale pour lutter contre les fraudes graves comme menaces;
- > examiner les moyens possibles d'inclure des composantes du recouvrement des actifs dans les enquêtes sur les crimes financiers.





Cybercriminalité : une menace exponentielle

4,2 ans

Durée moyenne d'un projet sur la cybercriminalité

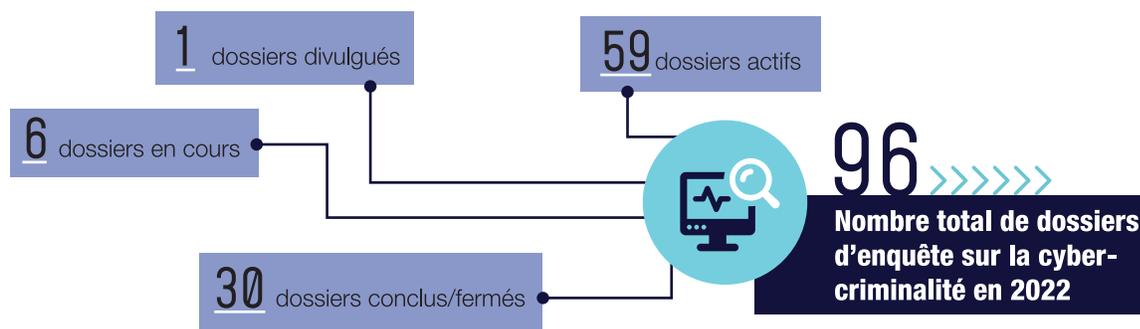
DESCRIPTION DU PROGRAMME

La GRC joue un rôle essentiel dans l'enquête et la perturbation de la cybercriminalité dans le cadre de son rôle au sein de la cybercommunauté élargie du gouvernement, et elle travaille en outre en étroite collaboration avec ses partenaires gouvernementaux pour favoriser un cyberenvironnement sûr et sécuritaire au Canada.

Le mandat d'enquête du groupe de la cybercriminalité des Opérations criminelles de la Police fédérale (OCPF) est axé sur la « cybercriminalité pure », qui représente les menaces les plus importantes pour l'intégrité politique, économique, et sociale du Canada, ainsi que pour sa réputation.

Le mandat de la Police fédérale met l'accent sur les activités criminelles qui ciblent le gouvernement fédéral, menacent les infrastructures essentielles du Canada et les principaux actifs commerciaux, et ont un impact économique important ou utilisent des systèmes informatiques pour attaquer ou compromettre les institutions canadiennes. Cela inclut les attaques menées par des groupes ou des organisations agissant pour le compte d'États étrangers. Ce mandat est exécuté par les cinq équipes d'enquête sur la cybercriminalité de la Police fédérale situées à Vancouver, Edmonton, Toronto, Ottawa et Montréal, ainsi que par le programme de lutte contre la cybercriminalité des OCPF, qui est situé à l'administration centrale. Leurs enquêtes ciblent :

- > la cybercriminalité en tant que service;
- > les réseaux criminels menant des activités illicites dans le domaine cybernétique;
- > les acteurs étrangers hostiles (étatiques et non étatiques).



Réussites

Mise à jour sur OLUNAR : une enquête sur un rançongiciel

ENQUÊTE : Le projet OLUNAR a été une opération couronnée de succès de la GRC sur les activités criminelles de Sébastien Vachon-Desjardins, affilié au rançongiciel canadien Netwalker. Le FBI et la GRC ont mené des enquêtes parallèles qui ont conduit à l'exécution de mandats de perquisition au Canada et à la saisie de plus de 34 millions de dollars en bitcoins et de près de 700 000 \$ en espèces.

RÉSULTATS : Sébastien Vachon-Desjardins a plaidé coupable aux accusations canadiennes et a été condamné à sept ans de prison. Il a accepté de renoncer aux biens saisis et 2,8 millions de dollars ont été retournés aux victimes canadiennes via une ordonnance de dédommagement. Sébastien Vachon-Desjardins a été extradé aux États-Unis et, en octobre 2022, a plaidé coupable et a été condamné à 20 ans de prison à Tampa, en Floride.

Interruption du service VPNLab.net

ENQUÊTE : La GRC a agi contre l'utilisation abusive criminelle des services de réseau privé virtuel (RPV) en ciblant les utilisateurs et l'infrastructure de VPNLab.net. Le service du fournisseur de RPV, qui assurait des communications protégées et un accès à Internet, était utilisé pour soutenir le déploiement d'activités cybercriminelles graves, comme le déploiement de rançongiciels et d'autres activités de cybercriminalité.

Un démantèlement coordonné a eu lieu le 17 janvier 2022, les forces de l'ordre de plusieurs pays saisissant ou perturbant les 15 serveurs qui hébergeaient le service de VPNLab.net. L'un de ces serveurs a été saisi au Québec par l'équipe d'enquête sur la cybercriminalité de la GRC à Montréal. L'opération a eu lieu en Allemagne, aux Pays-Bas, au Canada, en République tchèque, en France, en Hongrie, en Lettonie, en Ukraine, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

VPNLab.net a été créé en 2008, et proposait des services basés sur la technologie OpenVPN et le cryptage 2048 bits pour fournir l'anonymat en ligne pour seulement 60 \$ US par an. Le service fournissait également un double VPN, avec des serveurs situés dans de nombreux pays différents. Cela a rendu VPNLab.net très populaire auprès des cybercriminels, qui pouvaient utiliser ses services pour commettre des crimes sans être détectés par les autorités.

RÉSULTATS : À la suite de l'enquête, plus d'une centaine d'entreprises ont été identifiées comme présentant un risque de cyberattaques. Les forces de l'ordre ont travaillé directement avec ces victimes potentielles pour atténuer leur exposition.

La GRC accuse un cybercriminel responsable d'une attaque contre une institution financière canadienne



ENQUÊTE : En 2018, l'une des plus grandes institutions financières du Canada a été victime d'une campagne d'hameçonnage en ligne et d'une cyberattaque automatisée, qui a tiré parti d'une vulnérabilité contre son portail bancaire en ligne. Des milliers de comptes ont été compromis, notamment des informations d'authentification modifiées par des utilisateurs non autorisés. En collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, la GRC a ouvert une enquête concernant une opération d'infiltration, qui a mené

à l'identification d'un suspect. Cette personne a également été reconnue comme l'un des principaux fournisseurs de « Canada HQ », un marché du Web clandestin où les acteurs en ligne pouvaient acheter et vendre des biens et des services illicites, y compris des justificatifs d'identité bancaires compromis et des méthodes de « piratage ».



RÉSULTATS : Le 25 mars 2022, la GRC a accusé l'individu pour son rôle dans la cyberattaque ciblant l'infrastructure bancaire du Canada, en plus d'avoir conseillé aux utilisateurs de « Canada HQ » de commettre des infractions liées à la cybersécurité. L'individu a par la suite été reconnu coupable et condamné à la prison.

DÉFIS

Que ce soit au niveau individuel ou organisationnel, l'intervention des victimes demeure un défi majeur pour les organismes d'application de la loi dans la lutte contre la cybercriminalité. Les préoccupations concernant l'atteinte à la réputation et la forte pression exercée par les entreprises pour payer une rançon et « se remettre en ligne » peuvent faire en sorte que les victimes hésitent à signaler les incidents aux forces de l'ordre. En l'absence de rapports complets, exacts et en temps opportun, il est très difficile pour les forces de l'ordre de mettre en place une réponse efficace à tout type de cyberattaque.

N'hésitez pas à signaler!

Si vous avez été victime d'un acte de cybercriminalité, de fraude ou d'escroquerie, veuillez le signaler à votre service de police local, au Centre antifraude du Canada (CAFC) en utilisant son **Système de signalement en ligne** ou par téléphone au 1-888-495-8501. Les rapports sont essentiels, étant donné qu'ils aident les organismes d'application de la loi à lutter contre la cybercriminalité. Ils permettent également d'identifier les liens entre les incidents de cybercriminalité déclarés séparément, comme les liens avec le crime organisé.

De plus, le traitement privé des cyberattaques par l'entremise de cyberassureurs, le recours fréquent à des ententes de non-divulgateur, à des cabinets d'avocats et à des entreprises privées de cybersécurité peuvent ralentir les enquêtes et nuire à l'application efficace de la loi dans le domaine de la cybersécurité.

Planifier pour le futur

Les enquêtes de la Police fédérale continueront d'être axées sur les catalyseurs sophistiqués de la cybercriminalité, par exemple ce qui suit :

- > les développeurs et distributeurs de logiciels malveillants « au compte-gouttes »;
- > les développeurs et les exploitants d'infrastructures de cybercriminalité qui facilitent la cybercriminalité;
- > les menaces persistantes avancées;
- > la monétisation de la cybercriminalité.

La Police fédérale continuera de cibler ces cybermenaces en étroite collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux d'application de la loi.



Tirer parti des services spécialisés de la Police fédérale pour faire progresser les enquêtes

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Aujourd'hui, des milliards de personnes dans le monde utilisent Internet et les médias sociaux pour socialiser, faire des affaires, découvrir, discuter et partager de l'information. Bien que cette technologie facilite la mise en contact des gens et serve une grande variété d'intérêts légitimes et légaux, elle peut également être exploitée pour soutenir un éventail d'activités criminelles. Cela étant dit, elle a également créé de nouvelles sources d'information pour les organismes d'application de la loi afin de répondre aux activités criminelles et d'identifier les auteurs de menaces.

Le groupe du soutien opérationnel tactique relatif à Internet de la GRC sert de centre décisionnel national de la GRC pour l'utilisation de l'information de sources ouvertes aux fins du renseignement et des enquêtes criminelles. Il appuie la Police fédérale en menant des recherches sur Internet à l'appui direct d'enquêtes criminelles ayant un lien avec la sécurité nationale, le crime organisé et l'intégrité économique.

INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE

Favoriser la mobilisation et les partenariats au moyen de séances de formation et de sensibilisation

Afin de remédier aux arriérés de ressources des divisions secrètes a augmenté les possibilités de formation en 2022. Elle a également fourni un soutien à la formation aux partenaires des services de police nationaux et internationaux dans le contexte des opérations d'infiltration et des sources humaines. En partenariat avec des organismes nationaux et internationaux, elle a continué de renforcer leur capacité à soutenir un large éventail d'opérations et de demandes, y compris celles relatives aux nouvelles préoccupations en matière de sécurité nationale, au blanchiment d'argent et à la cryptomonnaie, aux opérations d'infiltration en ligne et aux cyberenquêtes.

La Police fédérale a accueilli des membres du corps professoral et des étudiants du programme de cybersécurité CREATE de la Direction des examens externes et de la conformité en matière de sécurité nationale (EECSN) de l'Université Queen's dans le cadre d'une présentation d'une journée sur les technologies de l'information à la Direction générale de la GRC. L'événement a permis de faire connaître le programme auprès des principaux partenaires gouvernementaux et a donné aux étudiants l'occasion de faire des présentations sur des sujets liés à l'amélioration de la sécurité numérique au Canada.



L'événement a également offert une excellente occasion de réseautage aux étudiants et aux employeurs gouvernementaux potentiels pour discuter des stages, qui font partie intégrante du programme.

Innovation numérique et intégration des nouvelles technologies

La Police fédérale continue de tirer parti de la technologie de pointe pour rendre le programme aussi efficace que possible, y compris des outils pour faciliter le recrutement de nouveaux employés. Par exemple, l'équipe de formation d'infiltration utilise la plateforme d'environnement collaboratif intégré pour recueillir et assurer le suivi de diverses mesures liées au processus de sélection et aux profils des candidats.

Au cours de la dernière année, la Police fédérale a acquis et mis en œuvre un nouvel outil d'analyse des médias sociaux, connu sous le nom de Babel X. Le logiciel fournit une connaissance de la situation lors d'une menace active, d'une crise ou d'un événement public afin d'améliorer les techniques d'enquête traditionnelles. Babel X tire parti de l'information accessible au public disponible sur Internet et sur les plateformes de médias sociaux. Il ne peut pas être utilisé pour contourner les paramètres de confidentialité des plateformes de médias sociaux à des fins de piratage, ni utiliser la reconnaissance faciale ou d'autres techniques de mesure biométrique.

Une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée a été soumise au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada en juin 2022, et la plateforme a été mise en œuvre un mois plus tard.

L'unité des Sciences tactiques de l'exploitation des données de la Police fédérale de la GRC fournit des solutions adaptées d'analyse des données et de science des données afin d'aider les analystes et les enquêteurs à examiner, à analyser, à interpréter et à visualiser les données recueillies pendant les enquêtes et les opérations. En 2022, l'unité a offert un soutien analytique à un certain nombre d'enquêtes, fournissant des conseils à la Police fédérale sur l'extraction de renseignements de divers types de données, d'outils et de logiciels particuliers, de techniques d'analyse spécialisées et sur la façon de répondre aux questions de la Couronne sur ces méthodes d'analyse avancée.

Modernisation du Programme d'information de sources ouvertes

À la suite d'un examen de l'utilisation de l'information de sources ouvertes (ISO) par la GRC, la Police fédérale s'est engagée à améliorer l'approche du programme à l'égard de cette précieuse source de données. Il s'agissait de rassembler des experts en la matière provenant de l'ensemble de l'organisation, avec des représentants de la Police fédérale, des Services de police spécialisés, des Services de police contractuels et autochtones, de la Gestion de l'information et Technologie de l'information,

des politiques et de la gouvernance. Le groupe a élaboré un plan d'action pour examiner et mettre à jour les politiques, les lignes directrices, la gouvernance, la formation et les pratiques de GI-TI afin de moderniser le programme ISO. Ce travail est également appuyé par un groupe consultatif divisionnaire, composé d'experts en la matière de chaque division.

DÉFIS

L'ère numérique a présenté des défis sans précédent pour la Police fédérale, les progrès technologiques rapides ouvrant de nouvelles opportunités aux activités criminelles. Mais les technologies modernes aident également les organismes d'application de la loi à améliorer leurs systèmes de production de rapports, de surveillance et de coordination à l'échelle divisionnaire et nationale. Cela dit, nous devons encore faire face à plusieurs défis en ce qui concerne la collecte, l'accès, le suivi et le partage de l'information au niveau des programmes. L'équipe d'analyse des données sur les opérations secrètes de la Police fédérale continuera de travailler en étroite collaboration avec les principaux intervenants pour renforcer notre capacité de recueillir, de gérer, d'analyser et de transmettre l'information.

Les technologies opérationnelles sont des outils précieux pour les services de police. Les technologies opérationnelles désignent tout outil, technique, dispositif, logiciel, application ou ensemble de données technologiques utilisé(e) pour appuyer les enquêtes et/ou la collecte de renseignements. Lors de l'intégration de nouvelles technologies, la Police fédérale doit s'assurer que les outils :

- > répondent à un besoin opérationnel;
- > présentent des avantages clairs pour le public;
- > respectent les normes de protection des renseignements personnels, ainsi que les normes juridiques, stratégiques et éthiques.

Planifier pour le futur

Bien que la Police fédérale ait accès à des outils et à des technologies de pointe pour repérer, prévenir et perturber les menaces criminelles, nous reconnaissons que l'utilisation de ces outils n'est pas sans conséquence. L'innovation s'accompagne d'un devoir de veiller à ce que les nouvelles technologies soient utilisées de façon éthique et responsable. La Police fédérale s'engage à trouver cet équilibre en cherchant la meilleure technologie possible pour relever les défis de l'ère numérique, tout en respectant la vie privée des personnes que nous protégeons.

Le Programme des opérations secrètes et de l'analyse des données continuera d'explorer et d'adopter des solutions numériques pour moderniser et transformer les processus administratifs et opérationnels.

»»»»»

Contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité mondiales

»»»»»



DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le Programme de la police internationale de la GRC comprend quatre programmes distincts :

- > Le Programme des agents de liaison (PAL) de la GRC appuie directement le mandat et les objectifs de la Police fédérale pour détecter, prévenir et contrer les menaces contre le Canada, ainsi qu'y répondre en élargissant la portée des organismes canadiens d'application de la loi à l'échelle internationale.
- > Le Programme de renforcement des capacités renforce de façon proactive la capacité d'application de la loi des partenaires internationaux grâce à des initiatives de formation et de mentorat ainsi qu'à la fourniture d'équipement.
- > Le Programme d'opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix aide à établir et à renforcer les capacités d'application de la loi dans les États fragiles et touchés par des conflits en participant à des activités bilatérales et multilatérales de réforme du secteur de la sécurité.
- > La GRC International exploite également le Bureau central national d'Interpol du Canada, ainsi que le point de contact national du réseau Europol, qui se concentre sur la lutte contre la criminalité et le terrorisme internationaux graves. INTERPOL/Europol permet un partage efficace des informations et une collaboration avec des partenaires internationaux.

Grâce à ces composantes, le programme détecte, prévient, perturbe et répond aux menaces à la sûreté et à la sécurité des Canadiens et des intérêts canadiens, tout en appuyant la sécurité mondiale et en aidant les pays étrangers à répondre à leurs besoins en matière de sécurité.

Les RH et les finances en chiffres



170
Nombre d'ETP



60 580 681 \$
Autorisations



48 513 257 \$
Dépenses

La police internationale en chiffres

35

En 2022, le personnel de la GRC a été déployé dans **35 pays**

11

Du personnel de la GRC a été déployé dans le cadre de **11 missions de maintien de la paix au total**

48 %

des membres déployés dans des missions de maintien de la paix étaient des femmes, **une augmentation de 13 % par rapport à 2021**

60

50 agents de liaison et 16 analystes du renseignement criminel ont été déployés à des endroits stratégiques partout dans le monde pour appuyer les enquêtes dans les pays hôtes ayant un lien avec le Canada

4

enquêteurs et enquêtrices en cybercriminalité ont été déployés à l'étranger pour collaborer également avec nos partenaires internationaux afin de résoudre des cybercrimes touchant le Canada

16

postes de la GRC ont été financés dans le cadre de la Stratégie du Canada en matière de prévention du passage de clandestins.

INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE

Opérations de paix : contribuer à la sécurité publique dans les pays instables

La Police fédérale a lancé avec succès deux nouvelles missions en 2022. Un agent de police a été déployé au sein de l'International Anti-Corruption Coordination Center de Londres, au Royaume-Uni, appuyé par deux analystes civils en poste à la Direction générale de la GRC. Un autre officier a été déployé en tant qu'agent de liaison INTERPOL auprès de la Mission des Nations Unies au Kosovo.

Empreinte internationale : établir des relations de coopération

La GRC a réussi à accroître sa présence internationale en 2022 en créant de nouveaux lieux d'affectation à Manille, aux Philippines, et à San Francisco, aux États-Unis. Ces nouveaux postes renforceront efficacement la capacité de la GRC à produire des résultats opérationnels au niveau national et à l'étranger, en tirant parti des partenariats internationaux. Pour sa présentation dans le cadre de la [Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique](#), la GRC a obtenu du financement pour cinq autres postes

internationaux, comme par exemple le soutien continu à un agent de liaison pour améliorer les capacités au sein du Jakarta Centre for Law Enforcement Cooperation en Indonésie. Le déploiement des quatre autres postes d'AL débutera en 2024.

Traduire en justice les fugitifs internationaux

INTERPOL/Europol a lancé son initiative d'Équipe de soutien chargée de l'appréhension de fugitifs (Fugitive Apprehension Support Team, FAST) en juillet 2022. Cette équipe aide de façon proactive les organismes d'application de la loi canadiens et internationaux à localiser, à appréhender et à extraditer les fugitifs afin de les traduire en justice. En coordonnant les efforts d'appréhension de fugitifs, l'équipe aidera à renforcer les relations avec les partenaires nationaux et étrangers chargés de l'application de la loi, ce qui témoigne de l'engagement de la GRC à titre de chef de file au sein de la collectivité policière internationale. INTERPOL/Europol souhaite élargir cette initiative en 2023 afin d'accroître la capacité et de traduire en justice un plus grand nombre de fugitifs.



Réussites

Opération PROTEUS : premier déploiement d'analystes civils

En 2022, la Police fédérale a déployé avec succès le premier analyste civil dans le cadre d'une opération de maintien de la paix à l'international. Des analystes du renseignement ont été déployés en Cisjordanie et à la Cour pénale internationale aux Pays-Bas. Pour 2023, le programme recrutera et formera activement un plus grand nombre d'analystes civils aux fins de déploiement dans des opérations et des missions de maintien de la paix à l'international.

des effectifs de police aux Nations Unies. Cette formation aide les femmes policières à postuler avec succès pour servir dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies. En 2022, des séances de formation d'Équipe d'assistance pour l'évaluation et la sélection ont été offertes en Zambie et au Niger.

Une opération conjointe internationale saisit 161 kilogrammes de méthamphétamine et 30 kilogrammes de cocaïne

En mai 2022, l'agent de liaison de la GRC à Canberra (Australie) a collaboré avec la Force frontalière australienne pour saisir 161 kilogrammes de méthamphétamine et 30 kilogrammes de cocaïne importés dans un véhicule qui était expédié du Canada vers l'Australie. L'enquête subséquente menée par la police australienne a donné lieu à un certain nombre de mandats de perquisition et 4 arrestations.



Missions de maintien de la paix des Nations Unies : favoriser la diversité des genres

En 2022, la Police fédérale a renouvelé son engagement dans la formation de l'Équipe d'assistance pour l'évaluation et la sélection des Nations Unies. Un bassin de 15 agents de police canadiens a été certifié pour offrir cette formation aux policières des pays qui fournissent



Lutte contre le passage de clandestins : projet SEAHORSE

Le 6 novembre 2022, la GRC a été informée qu'un navire transportant plus de 300 migrants sri-lankais était en détresse en mer de Chine méridionale. Dans le cadre du projet SEAHORSE, la GRC a recueilli des renseignements sur une opération de passage d'immigrants clandestins prévue hors du Myanmar, et a apporté son soutien à une mission de sauvetage coordonnée lancée par les Services spéciaux internationaux. Des agents de liaison régionaux de la GRC, des homologues d'Affaires mondiales Canada, des Forces armées canadiennes et des partenaires internationaux en Asie du Sud-Est

ont également participé à cette opération. Le 7 novembre, les migrants ont été secourus et amenés au Vietnam. Voici un exemple type d'une tragédie évitée de justesse. La capacité à détecter cette situation et d'y réagir rapidement, non seulement pour secourir les personnes, mais aussi pour fournir un soutien à terre, démontre tout l'éventail de la Stratégie du Canada en matière de prévention du passage de clandestins en action. Par l'entremise du Groupe national mixte de renseignements, la GRC coordonne les activités de tous les organismes canadiens participant à la Stratégie en matière de prévention du passage de clandestins à la Direction Générale.

DÉFIS

En 2022, le Programme international a fait face à l'imprévisibilité de la pandémie Covid-19, à une crise qui s'aggrave en Haïti et à un conflit Russie-Ukraine d'une ampleur inégalée depuis la Seconde Guerre mondiale.

Guerre en Ukraine

À la suite de l'invasion russe, la Police fédérale a temporairement suspendu les opérations de la Mission de police canadienne en Ukraine (MPCU), en février 2022 et a rapatrié 26 agents de police canadiens. Les agents ont d'abord été relocalisés en Pologne, avant d'être rapatriés au Canada en mars. La Police fédérale a également cessé les déploiements dans la Mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine (EUMAM Ukraine).

En novembre 2022, le programme a créé deux postes de conseiller supérieur de la police comme première étape de la reconstitution de la mission de police canadienne en Ukraine (déployé en janvier 2023). Les conseillers sont chargés de coordonner les efforts avec d'autres donateurs internationaux, de revitaliser les relations avec les forces de l'ordre ukrainiennes et de trouver des moyens d'aider la police nationale ukrainienne ainsi que les pays limitrophes touchés par la guerre.

Crise en Haïti

La GRC fournit des agents de police aux missions en Haïti depuis près de 30 ans. Vers la fin de 2022, un agent de police a été déployé au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) dans le cadre d'une mission politique spéciale visant à fournir des conseils stratégiques à la Police nationale d'Haïti. Le 6 octobre 2022, le Premier ministre

par intérim d'Haïti a fait appel directement à la communauté internationale, y compris au Secrétaire général des Nations Unies, pour aider à mettre fin aux « actions criminelles » des gangs armés à travers le pays. Le bureau ne dispose pas actuellement des capacités pour faire face à la crise humanitaire et sécuritaire en Haïti.

À la lumière de cette crise, une délégation du gouvernement du Canada – composée de représentants de la GRC – s'est rendue en Haïti à la fin octobre, participant à plus d'une vingtaine de réunions avec des dirigeants politiques haïtiens et des membres de l'opposition, la société civile, la Police nationale d'Haïti, la communauté humanitaire internationale et des ambassadeurs résidents. En décembre 2022, un groupe de travail du gouvernement du Canada sur Haïti a été mis sur pied pour coordonner une intervention de divers ministères et organismes fédéraux, dont la GRC.

En 2023, la Police fédérale continuera de faciliter la réponse du Canada à la crise en Haïti, en explorant de nouvelles façons d'offrir du soutien tout en atténuant les répercussions sur d'autres missions existantes.

Planifier pour le futur

En 2022, le sous-commissaire de la Police fédérale a approuvé une nouvelle vision du Programme de la police internationale de la GRC, alignée sur la modernisation plus vaste du mandat fédéral de la GRC. Élaboré par les Services spéciaux internationaux de la Police fédérale en collaboration avec les intervenants de la GRC, ce plan renforcera notre position au sein de la communauté internationale de l'application de la loi, stimulera les partenariats et nous aidera à tirer le meilleur parti de nos ressources.



>>>>>>

Protéger les institutions démocratiques les plus fondamentales du Canada

>>>>>>



DESCRIPTION DU PROGRAMME

Les Services de protection de la Police fédérale comprennent les Services de protection, le centre de coordination des événements majeurs (CEEM) et le Programme de protection des transporteurs aériens canadiens (PPTAC).

Les Services de protection continueront de fournir des services de police de protection lors des événements importants dirigés par le gouvernement, pour les sites désignés, et pour les personnes identifiées dans les règlements de la GRC et désignées par le ministre de la Sécurité publique.

Le CEEM est une nouvelle ressource pour coordonner la réponse fédérale aux grands événements prévus et imprévus.

Le PPTAC protège le public voyageur contre les menaces terroristes ou criminelles dans les airs et dans les aéroports, en déployant des agents armés à bord de certains vols intérieurs et internationaux de passagers immatriculés au Canada. En tant qu'organe unique du programme des Services de protection de la GRC, le PPTAC remplit son mandat aux côtés de la nouvelle unité d'intervention aérienne et terrestre spécialisée (IATS).

Les agents de sûreté à bord secrets interviennent en cas de menaces dans les airs pouvant compromettre l'intégrité de l'aéronef ou nuire à l'aviation civile. Ils s'efforcent d'empêcher des personnes sans autorisation légale d'assumer le contrôle de l'aéronef.

Les RH et les finances en chiffres



706
Nombre d'ETP

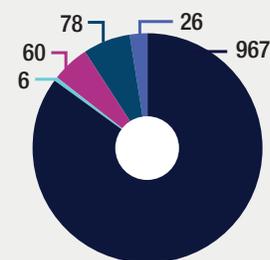


244 533 510 \$
Autorisations



258 506 302 \$
Dépenses

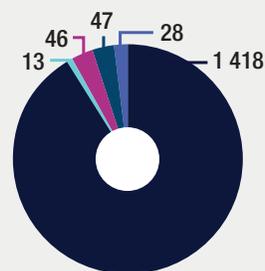
Les événements majeurs en chiffres



1 137

employés de la GRC déployés lors la
15^e Conférence des Parties (COP15)

- 967 membres réguliers
- 6 gendarmes spéciaux
- 60 membres civils
- 78 employés de la fonction publique
- 26 réservistes



1 552

employés de la GRC déployés lors
de la **visite papale**

- 1 418 membres réguliers
- 13 gendarmes spéciaux
- 46 membres civils
- 47 employés de la fonction publique
- 28 réservistes

INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE

Réalignement des opérations de protection et du renseignement sous la direction de la Sécurité nationale et de la Police de protection

En août 2022, le Programme des opérations de protection – auparavant réparti entre la Direction générale et la Division nationale – a fait l’objet d’un réalignement sous la direction du commissaire adjoint, Sécurité nationale et Police de protection. Cela a permis de rationaliser le processus décisionnel et d’optimiser les ressources consacrées au soutien des opérations de protection à l’échelle nationale et internationale.

Chef de file mondial de la sécurité aérienne

En 2022, le PPTAC a été élu président exécutif du Comité international des agents de sûreté à bord des avions effectuant des vols internationaux (CAAVI), qui comprend des programmes de sécurité en vol du monde entier. Il a obtenu le statut de « Participant » dans le cadre de l’initiative de renforcement de la sécurité en vol (RSV) de la Commission européenne, ce qui en fait le seul programme non européen à participer. Ces quelques exemples illustrent la position du programme en tant que chef de file mondial de la sécurité aérienne.



Réussites

Soutien de trois grands événements dirigés par le gouvernement

En 2022, le CCEM a soutenu un certain nombre d’événements majeurs dirigés par le gouvernement, comme la visite (à l’époque) de Leurs Altesses Royales le prince Charles, le prince de Galles et la duchesse de Cornwall, la visite de sa Sainteté le pape François et la 15^e Conférence des Parties (COP15)



dirigée par les Nations Unies. Chacun de ces événements était extrêmement complexe d’un point de vue logistique, nécessitant des mois de planification et des centaines de membres du personnel de la GRC occupant divers rôles. L’unité d’IATS du PPTAC a également participé au soutien des opérations de contre-menace pour les trois événements.

Planifier pour le futur

En 2023, la Police fédérale continuera de contribuer aux initiatives en cours visant à renforcer la sécurité des ministres et des parlementaires, conformément aux dispositions énoncées dans la lettre de mandat du ministre de la Sécurité publique provenant du premier ministre.

La Police fédérale s’efforcera également d’appuyer la mise en œuvre de diverses recommandations énoncées dans le rapport final de la **Commission sur l’état d’urgence** (CEDU), en mettant l’accent sur la façon dont la GRC réagit à des événements semblables à l’avenir.



>>>>>>

Renforcer et soutenir les effectifs de la Police fédérale

>>>>>>



Crédits photo :
Bureau des communications, Division C



DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme Gouvernance nationale des Services de Police Fédérale met l'accent sur l'amélioration du leadership et le perfectionnement des employés en offrant un large éventail d'occasions d'apprentissage en ligne et en personne, tout en améliorant les processus internes et en adoptant les meilleures pratiques pour renforcer la responsabilité et la gouvernance.

INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE

Moderniser la police fédérale – Un plan de transformation pluriannuel

Le Programme de la Police fédérale évolue pour s'assurer que sa structure et ses ressources sont souples pour lutter contre la criminalité dans un contexte de menaces en constante évolution. La transformation de la Police fédérale a lieu étant donné que la GRC est chargée d'une tâche qu'aucun autre service de police compétent au Canada n'a le mandat d'exécuter : cibler les menaces criminelles les plus graves pour le Canada, les Canadiens et les intérêts canadiens, tant au pays qu'à l'étranger. Ces efforts sont dirigés par le Programme de la Police fédérale, et appuyés par les Services de police spécialisés.

En 2022, le Bureau de la transformation de la Police fédérale a commencé à travailler avec les consultants externes PricewaterhouseCoopers (PwC) afin d'élaborer un plan de transformation de la Police fédérale et un modèle axé sur les capacités pour les cinq à dix prochaines années. Il se compose de quatre étapes :

- > Le réalignement des ressources sous la direction du sous-commissaire de la Police fédérale.
- > L'évolution vers un modèle régional.
- > L'élaboration d'un programme de formation et de recrutement de la Police fédérale.
- > La transition vers un modèle axé sur les capacités.

Les RH et les finances en chiffres



366
Nombre d'ETP



64 226 795 \$
Autorisations



80 495 073 \$
Dépenses



Donner suite aux priorités du gouvernement du Canada

Dans le cadre de la Gestion stratégique de la Police fédérale, la Politique stratégique appuie la Police fédérale et fournit des conseils stratégiques à la haute direction et aux responsables opérationnels de la GRC sur les questions stratégiques touchant les secteurs de programme et les opérations. Le mandat de la Politique stratégique est d'élaborer des conseils stratégiques inclusifs, complets et fondés sur des données probantes qui permettent à la Police fédérale de se concentrer sur les menaces criminelles les plus graves pour les Canadiens et d'opérationnaliser les priorités du gouvernement du Canada en matière de sûreté et de sécurité.

Depuis sa création, l'équipe de la politique stratégique a identifié des possibilités de financement pour les grandes initiatives, géré les risques des opérations, défendu les intérêts de la Police fédérale et appuyé les priorités stratégiques globales du gouvernement du Canada qui concernent la GRC.

En 2022, l'équipe de la politique stratégique a fait progresser les produits livrables stratégiques étroitement liés aux priorités les plus élevées du gouvernement du Canada, comme notamment :

- > le renforcement de la capacité du Canada à mettre en œuvre des sanctions et à geler/saisir rapidement les biens des personnes sanctionnées;
- > la promotion d'une stratégie de la GRC pour lutter contre l'ingérence étrangère, y compris le harcèlement et l'intimidation appuyés par l'État;
- > le traitement des principales lacunes des organismes d'application de la loi dans la lutte contre la criminalité financière;
- > le renouvellement de la *Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances* pour les activités de Police fédérale;
- > le renouvellement de la *Stratégie nationale de cybersécurité*;
- > l'examen, dirigé par la Banque du Canada et le ministère des Finances, des transactions numériques des fournisseurs de services de paiement, afin de renforcer la résilience de l'économie canadienne, dont le lancement est prévu en 2025;

- > le soutien à la réponse du Canada aux crises et aux événements internationaux en cours;
- > la poursuite de l'application des lois pour défendre l'intégrité des frontières canadiennes d'un océan à l'autre;
- > les efforts de responsabilisation pour les crimes internationaux les plus haineux.

Participation de la Police fédérale aux initiatives du gouvernement du Canada

En 2022, la Police fédérale a travaillé en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux sur les initiatives horizontales suivantes :

- > Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances
- > Financement pour améliorer le cadre canadien de contrôle des armes à feu
- > Mise en œuvre du cadre fédéral pour la légalisation et la réglementation stricte du cannabis
- > Initiative de lutte contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs
- > Stratégie nationale de cybersécurité

De plus, la police fédérale a également contribué aux initiatives suivantes du gouvernement du Canada :

- > Arrangement sur la police civile canadienne
- > Équipes intégrées de la police des marchés financiers
- > Sécurité maritime
- > Stratégie en matière de prévention du passage de clandestins
- > Modernisation de l'approche canado-américaine pour lutter contre la migration irrégulière (Entente sur les tiers pays sûrs)
- > Réponse aux nouvelles menaces économiques à la sécurité nationale

Investir dans notre effectif

La Police fédérale poursuit son investissement dans des possibilités d'apprentissage pour tous les employés de la Police fédérale, afin d'améliorer le rendement au travail et le leadership et, en fin de compte, d'aider la Police fédérale à devenir un programme plus adaptatif, agile et diversifié. La Police fédérale continue de diversifier son effectif avec

des enquêteurs criminels civils (ECC) qui mènent des enquêtes très techniques sur les finances et la cybercriminalité, aux côtés de policiers d'expérience. À l'heure actuelle, **22 ECC** fournissent une expertise spécialisée au sein des équipes intégrées de la police des marchés financiers et des équipes de lutte contre la cybercriminalité.

Chiffres de la formation pour 2022

104

employés de la GRC ont suivi le cours sur les enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale, ce qui représente une **augmentation de 76 %** par rapport à l'an dernier

64

employés de la GRC ont suivi le cours sur les produits de la criminalité et le blanchiment d'argent, soit une **augmentation de 36 %** par rapport à l'an dernier

587

employés de la GRC ont suivi le Programme d'orientation de la Police fédérale

60

employés de la GRC ont suivi le cours sur les principes de base en renseignement criminel

16

nouveaux enquêteurs criminels civils de la GRC ont suivi le cours Introduction aux sciences policières

Élargir les partenariats et l'engagement de la Police fédérale auprès des collectivités

En 2022, la Police fédérale a continué d'améliorer sa collaboration avec d'autres services de police, des ministères, des organismes partenaires externes ou des partenaires internationaux.

Les ententes écrites de la Police fédérale ont permis de conclure 22 protocoles d'entente (PE). La moitié de ces ententes ont été conclues avec des partenaires internationaux qui partagent des pratiques d'application de la loi compatibles avec le Canada, et qui démontrent un respect similaire des processus démocratiques et des droits de la personne. Ces types d'ententes contribuent à renforcer la sécurité nationale du Canada, en favorisant la coopération et l'échange de renseignements avec nos partenaires étrangers d'application de la loi.

La Police fédérale a élaboré des publications de sensibilisation et tenu des séances d'information visant à réduire la victimisation liée aux crimes fédéraux et à accroître le signalement des activités suspectes à la police. En 2022, le groupe a élaboré une stratégie pour :

- > partager des publications papier et numériques concernant les domaines élargis d'application de la loi de la Police fédérale;
- > organiser des ateliers d'information à l'échelle nationale et internationale;
- > aider et soutenir les policiers de première ligne de la GRC et les partenaires policiers des divisions à organiser des ateliers d'information;
- > mobiliser les collectivités qui pourraient être touchées par les opérations de la Police fédérale en partenariat avec les services de police compétents et en consultation avec le gouvernement et les organismes partenaires.





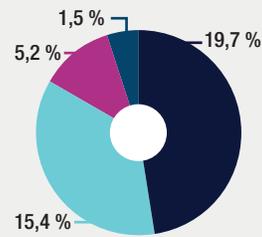
L'équité, la diversité et l'inclusion

La Police fédérale demeure déterminée à bâtir un effectif plus diversifié et inclusif, un effectif véritablement représentatif des collectivités que nous servons et protégeons. En 2022, la Police fédérale a fait progresser les initiatives suivantes en matière d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) :

- > coopération avec le Bureau de la collaboration, de l'élaboration conjointe et de la responsabilisation entre la GRC et les Autochtones afin de créer un réseau virtuel de réconciliation des employés;
- > intégration des pratiques exemplaires liées à l'ACS Plus aux processus de sélection des comités et du personnel, y compris des mesures visant à promouvoir l'égalité des chances pour tous les candidats et à corriger les lacunes possibles en matière d'accessibilité ou les obstacles involontaires pour divers groupes;
- > collaboration avec les responsables des renseignements organisationnels et de la transformation pour recueillir et analyser des données sur la diversité et l'équité en matière d'emploi, afin d'éclairer un processus de dotation intersectionnel. Il sert à déterminer l'incidence potentielle de divers facteurs d'identité sur la sélection d'un candidat donné, ce qui aide à relever les défis d'embauche auxquels font face divers groupes;
- > promotion et dispense d'une formation de sensibilisation à la diversité et à l'ACS Plus, ainsi que des outils d'autoévaluation et de rétroaction à nos employés;
- > création du Comité consultatif sur l'équité, la diversité et l'inclusion des opérations secrètes afin de réduire les obstacles et d'améliorer l'inclusivité de la Direction générale des opérations secrètes;
- > création du Groupe du soutien de la santé et du mieux-être opérationnels (GSSMO) afin de soutenir le bien-être du personnel des programmes à l'AC et dans l'ensemble des divisions.

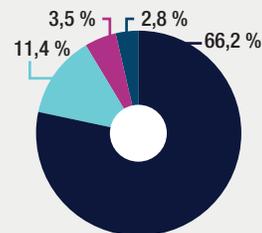
Représentation des groupes visés par l'équité dans la Police fédérale (2022)⁴

Membres réguliers



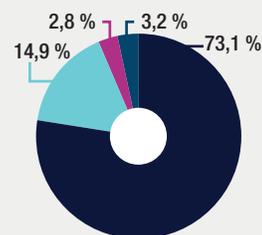
- 19,7 % Femmes
- 15,4 % Membres d'une minorité visible
- 5,2 % Peuples autochtones
- 1,5 % Personnes handicapées

Membres civils



- 66,2 % Femmes
- 11,4 % Membres d'une minorité visible
- 3,5 % Peuples autochtones
- 2,8 % Personnes handicapées

Employés de la fonction publique



- 73,1 % Femmes
- 14,9 % Membres d'une minorité visible
- 2,8 % Peuples autochtones
- 3,2 % Personnes handicapées

⁴ Au 1^{er} janvier 2023

Améliorer la surveillance civile

La Police fédérale dispose d'une unité centralisée pour gérer les litiges civils découlant des dossiers d'enquête de la Police fédérale. L'unité des litiges civils de la Police fédérale continue de répondre aux litiges découlant des enquêtes sur la sécurité nationale, et a réglé deux litiges de longue date liés aux opérations de la Police fédérale. L'unité était également chargée d'échanger de l'information au nom de la GRC à l'appui de la Commission sur l'état d'urgence (CEDU), ayant recueilli 240 202 dossiers pour l'ensemble de la GRC, divulgué 9 567 documents et caviardé 16 324 pages aux fins de divulgation publique.

240 202

dossiers recueilli pour l'ensemble de la GRC

9 567

documents divulgué

16 324

pages caviardé aux fins de divulgation publique

Consolidation de la Division nationale

Tout au long de 2022, l'équipe de transition a travaillé sur le processus de consultation afin de recueillir le point de vue des employés quant à la meilleure façon de consolider la Division nationale.

Cette consolidation facilitera une évolution plus générale vers un modèle régional pour la Police fédérale, comprenant également la rationalisation du Programme de protection à l'échelle de la GRC selon une structure de gouvernance unique.

Le 15 août 2022, une fusion a eu lieu entre les ressources et les biens de la plupart des unités de protection de la Division nationale et des ressources similaires de la Direction générale sous la responsabilité du commissaire adjoint, Sécurité nationale et Police de protection.

Transparence et responsabilisation

La Police fédérale s'efforce d'être aussi transparente que possible afin de maintenir la confiance du public et de renforcer la confiance des Canadiens dans la façon dont elle s'acquitte de son mandat.

Les activités de la GRC en matière de sécurité nationale et de renseignement font l'objet d'un examen par deux organismes externes indépendants ayant un mandat de sécurité nationale et de renseignement : l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) et le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR). Pour appuyer ses examens, la Direction des examens externes et de la conformité en matière de sécurité nationale de la Police fédérale fait office de point de contact central de la GRC pour ces deux organismes.

En 2022, la Direction des examens externes et de la conformité en matière de sécurité a contribué à neuf examens externes et à deux rapports annuels portant sur :

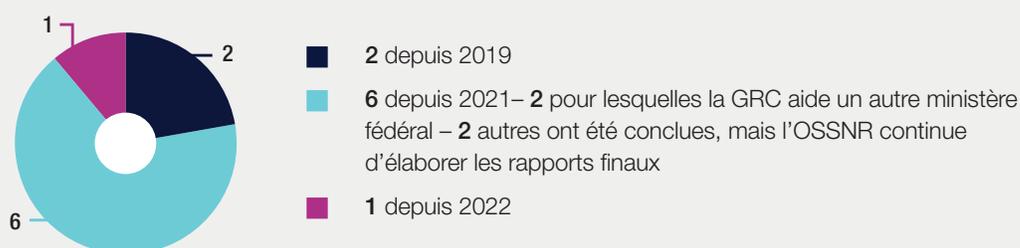
- > le mandat de la Police fédérale;
- > l'interception légale des communications par les organismes de sécurité et de renseignement (Accès légal);
- > les activités d'Affaires mondiales Canada en matière de sécurité nationale et de renseignement;
- > le Programme des sources humaines de la GRC;
- > la gestion des menaces de l'extrémisme violent à caractère idéologique par le Service canadien du renseignement de sécurité et la GRC;
- > la mise en œuvre ministérielle de la *Loi visant à éviter la complicité dans les cas de mauvais traitements infligés par des entités étrangères* (LCMTIEE);
- > les communications d'information par les institutions fédérales au titre de la *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada*;
- > la biométrie dans le continuum frontalier;
- > les cyberopérations actives et défensives du Centre de la sécurité des télécommunications.

Plaintes du public liées à la sécurité nationale gérées par la Direction des EECSN en 2022

3 plaintes du public liées à la sécurité nationale reçues contre la GRC en 2022

7 plaintes du public contre la GRC liées à la sécurité nationale ont été fermées en 2022

9 plaintes liées à la sécurité nationale sont actuellement actives



EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE – EXAMEN DU MANDAT DE POLICE FÉDÉRALE DU CPSNR

De 2021 à 2022, le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement a entrepris un examen du mandat de la Police fédérale – y compris ses programmes, ses activités, ses structures, ses pouvoirs et ses responsabilités – ce qui le différencie efficacement du mandat plus vaste de la GRC. L'examen a porté sur les capacités de la Police fédérale, au moyen d'analyses de données et d'études de cas, en analysant la façon dont les enquêtes criminelles fédérales sont menées dans les domaines de la sécurité nationale, des crimes complexes et du crime organisé majeur, ainsi que le rôle joué par les principaux partenaires nationaux et internationaux.

La Police fédérale a activement contribué à l'examen :

- > en répondant à de multiples demandes de renseignements et en **divulguant des centaines de documents** liés au mandat de la Police fédérale;

- > en **participant à dix (10) comparutions devant le Comité** pour discuter du mandat essentiel et de divers autres mandats de la Police fédérale, ainsi que des défis liés au recrutement et à l'évolution du paysage criminel;
- > en fournissant aux membres du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement une **présentation d'une étude de cas approfondie d'une demi-journée** sur un dossier d'enquête, afin de démontrer l'intensité du projet, les principaux défis et faire état des partenariats importants requis pour garantir la réussite.

Pour en savoir plus sur le mandat de la Police fédérale de la GRC, vous pouvez lire l'examen final sur la [page des rapports du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement](#).



Une carrière dans la Police fédérale >>>>>



*Crédits photo :
Bureau des communications, Division C*



Faites la différence partout au Canada et dans le monde!
Êtes-vous prêts à relever le défi?

Intégrez l'un des organismes d'application de la loi les plus prestigieux au monde. D'innombrables possibilités existent au sein de la Police fédérale pour développer une carrière stimulante, épanouissante et enrichissante.

MEMBRES RÉGULIERS

En tant qu'agent de la GRC au sein de la Police fédérale, vous contribuerez à protéger les Canadiens contre les menaces criminelles les plus graves en contribuant aux enquêtes liées à la sécurité nationale, à la criminalité organisée transnationale et grave ainsi qu'à la cybercriminalité.

EMPLOYÉS CIVILS

Des politiques stratégiques aux renseignements criminels en passant par la science et l'analyse des données, les employés civils jouent un rôle essentiel dans l'avancement, le soutien et la promotion du travail de la Police fédérale.

Les enquêteurs criminels civils (ECC)

collaborent avec les policiers pour mener des enquêtes sur la cybercriminalité et la criminalité financière. La GRC est à la recherche de candidats possédant des compétences spécialisées dans ces deux domaines. Que vous soyez programmeur informatique ou comptable agréé, ce pourrait être l'occasion de vous joindre à la Police fédérale de la GRC et d'aider à assurer la sécurité des Canadiens!

POLICIERS D'EXPÉRIENCE

Nous recrutons régulièrement au sein de la Police fédérale des policiers d'expérience d'autres services de police canadiens. Si vous répondez aux **critères d'admissibilité**, vous recevrez un salaire correspondant à votre expérience et à votre formation en matière d'application de la loi.

ÉTUDIANTS

Le Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETE) et le Programme d'enseignement coopératif sont d'excellents moyens pour les étudiants d'acquérir une expérience de travail ainsi que des compétences précieuses lorsqu'ils sont inscrits à temps plein dans une institution d'enseignement secondaire ou postsecondaire reconnue.

En savoir plus sur le **Programme d'enseignement coopératif** ou le **Programme fédéral d'expérience de travail étudiant**

Carrières | Gendarmerie royale du Canada (rcmp-grc.gc.ca)

Communiquez avec un recruteur dès aujourd'hui!

Postulez dès aujourd'hui! Allez à Recherche d'emploi (cfp-psc.gc.ca) pour connaître les possibilités actuelles. Sous Organisations du gouvernement du Canada, cherchez les membres de la force de la Gendarmerie royale du Canada et les employés de la fonction publique.





>>>>>>

Notre engagement

>>>>>>

La Police fédérale continuera de suivre le rythme de l'environnement en constante évolution dans lequel elle exerce ses activités, en rationalisant sa réponse aux nouvelles formes d'activités criminelles et aux technologies qui les sous-tendent.

Nous continuerons d'enquêter sur les menaces criminelles les plus importantes pour les Canadiens, tant au pays qu'à l'étranger, en collaborant étroitement avec nos partenaires afin de perturber les crimes graves et le crime organisé, le crime financier, la cybercriminalité et les crimes liés à la sécurité nationale. Ces enquêtes seront fondées sur le renseignement, en tirant parti des outils et des technologies de pointe dont nous disposons, tout en demeurant déterminés à faire preuve de transparence et de responsabilisation dans les services de police.

Afin de maintenir ce niveau de service, la Police fédérale poursuivra la modernisation de ses processus de recrutement et de formation, en veillant à ce que nous disposions du personnel nécessaire pour mener des enquêtes complexes et remplir notre mandat. À cette fin, nous sommes déterminés à favoriser une culture de travail positive et inclusive, en s'appuyant sur les diverses expériences de nos employés, afin d'atteindre notre objectif ultime d'assurer la sécurité des Canadiens.



Pour nous joindre

<https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr>

Suivez-nous sur

 [facebook.com/rcmpgrc](https://www.facebook.com/rcmpgrc)

 twitter.com/rcmpgrcpolice



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police

Canada